

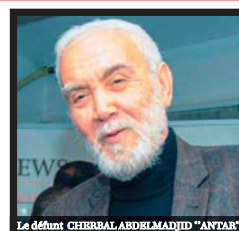
**A N N O N C E**

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Dimanche 17 mai 2026 / 29 Dhul-Qi'dah 1447 - N° 4095- 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt: **CHERBAL ABDELMAJID "ANTAR"**

e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
[www.dknews.dz/](http://www.dknews.dz/)

DIPLOMATIE AFRICAINE

**Le Tchad salue le leadership continental du président Tebboune et le dynamisme du partenariat algéro-tchadien**

P. 24

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

**La présidente de l'Assemblée mozambicaine entame une visite officielle stratégique en Algérie**

P. 24

DIPLOMATIE

**Djamaa El Djazaïr séduit la présidente de l'Assemblée mozambicaine lors de sa visite officielle en Algérie**

P. 4

## PÊCHE AU THON ROUGE 2026

# 41 navires pour la campagne de pêche dès mardi

La campagne de pêche au thon rouge pour l'année en cours débutera mardi prochain, a indiqué le directeur du Développement de la pêche à la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Amar Oucheli, précisant qu'une flotte de 41 navires, dont sept construits localement, a été mobilisée pour cette opération. Il a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que la campagne de pêche au thon rouge pour cette année et qui se poursuivra jusqu'au mois de juillet prochain, permettra à l'Algérie de bénéficier d'un quota de 2.465,28 tonnes, soit une augmentation de plus de 400 tonnes par rapport à l'année 2025. P. 6



NOUVELLES WILAYAS

**L'État accélère la mise en place des structures administratives et prépare les futures échéances électorales**

P. 3

SÉCURITÉ SOCIALE DES NON-SALARIÉS

**Saihi : "la nécessité d'assurer un accompagnement socioprofessionnel permanent aux agriculteurs"**

P. 4

PROCESSUS ÉLECTORAL

**La Cour constitutionnelle renforce la coordination institutionnelle pour garantir transparence et crédibilité**

P. 4

SANTÉ

SAISON HIVERNALE

**Pourquoi le froid et l'humidité nous fragilisent-ils ?**

Pp 12-13

F   T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS / JS KABYLIE

**Après la grande déception de la saison, place au mercato**

P. 21



LAGHOUAT

**M<sup>me</sup> Bendouda préside l'ouverture du 12<sup>e</sup> Festival international du Samaa soufi**

P. 16

AADL 3

**Prolongation de 30 jours du délai de paiement de la 2<sup>ème</sup> partie de la première tranche**

P. 2

## LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

### Le 18 mai, dernier délai pour le dépôt des formulaires de signatures individuelles et des dossiers de déclaration collective de candidature (ANIE)



L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, vendredi dans un communiqué, aux listes de candidats aux élections législatives du 2 juillet prochain, que le dernier délai de dépôt des formulaires de signatures individuelles et des dossiers de déclaration collective de candidature a été fixé au 18 mai à minuit.

Conformément au décret présidentiel n° 26-145 du 16 Chaoual 1447 correspondant au 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale le jeudi 2 juillet 2026, et en vertu de l'ordonnance n° 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE rappelle aux listes de candidats concernées que le dernier délai pour le dépôt des formulaires de signatures individuelles est fixé au 18 mai 2026 à minuit (00h00), auprès du président de la commission électorale de wilaya ou du président de la commission électorale au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires à l'étranger, le cas échéant, pour contrôle, validation et établissement d'un procès-verbal à joindre au dossier de déclaration collective de candidature", précise la même source.

## LOGEMENTS AADL 3

### Prolongation de 30 jours du délai de paiement de la deuxième partie de la première tranche



L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, samedi dans un communiqué, la prorogation du délai de paiement de la deuxième partie de la première tranche, au profit des souscripteurs du programme de location-vente "AADL 3", pour une durée supplémentaire de 30 jours.

L'AADL informe les souscripteurs du programme AADL 3, concernés par le paiement de la deuxième partie de la première tranche (50 %) ainsi que de la tranche complémentaire pour les souscripteurs ayant changé de type de logement, qu'il a été décidé de prolonger le délai de paiement de 30 jours supplémentaires", a précisé la même source.

L'AADL a rappelé avoir mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 pour répondre à leurs questions et préoccupations.

## TRANSPORT AÉRIEN

### Domestic Airlines : lancement de deux nouvelles lignes à partir du 24 mai



Domestic Airlines a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de deux nouvelles lignes à partir du 24 mai courant : Alger-Oran-Timimoun-Alger et Alger-Annaba-El Oued-Annaba-Alger.

La ligne Alger-Oran-Timimoun-Alger est programmée chaque dimanche, tandis que la ligne Alger-Annaba-El Oued-Annaba-Alger sera assurée chaque lundi, et ce, dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau de transport aérien et à améliorer la connectivité entre les différentes wilayas du pays, précise le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 6 morts et 421 blessés durant les dernières 48 heures (Protection civile)

Six (6) personnes sont décédées et 421 autres ont été blessées dans 350 accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré à Ain Defla avec 4 personnes décédées et 2 autres blessées, ainsi qu'à Béchar avec 2 décès et une personne blessée, précise la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Skikda sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un appartement situé dans la commune de Hammadi Krouma.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont repêché le corps d'un enfant âgé de 11 ans, noyé dans une piscine, dans la commune de Tolga, wilaya de Biskra.

L'intervention des unités de la Protection civile a permis, également, de sauver 2 personnes à bord d'une embarcation, au lieu dit "Rocher Bounatah", dans la commune de Reghaïa, selon le bilan.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Béchar : démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes, saisie de plus de 15.000 gélules

Les éléments de la troisième Sûreté urbaine de Béchar ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, composé de six individus, et procédé à la saisie de 15.392 gélules de substances psychotropes (prégabaline 300 mg) de fabrication étrangère, indique vendredi un communiqué de ce corps de sécurité.

Cette opération fait suite à l'exploitation d'informations concernant un individu qui stocke des psychotropes dans son commerce en vue de leur revente au centre-ville de Béchar, précise la même source.

Les investigations menées par les services de police, sous la supervision de la justice, ont permis d'identifier le principal fournisseur de ces substances illicites.

Une perquisition, autorisée par le parquet et effectuée au domicile du mis en cause, a permis la découverte et la saisie de la quantité de psychotropes susmentionnée, ainsi que d'une somme de 490.000 dinars, provenant des revenus de cette activité illégale, et d'une motocyclette de grosse cylindrée.

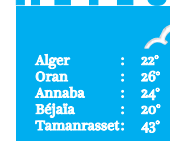
À l'issue des procédures, les six suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béchar, conclut le communiqué.

### Horaires des prières



Fajr : 03h57  
Dohr : 12h44  
Asr : 16h35  
Maghreb : 19h50  
Isha : 21h24

### MÉTÉO



Alger	: 22°	14°
Oran	: 26°	13°
Annaba	: 24°	14°
Béjaïa	: 20°	12°
Tamanrasset	: 43°	28°

## LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFFIC ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

### L'ANP intensifie ses opérations et déjoue d'importantes tentatives de contrebande



L'Armée nationale populaire poursuit avec fermeté sa mobilisation contre les réseaux de criminalité organisée et les différentes menaces pesant sur la sécurité nationale.

Dans son dernier bilan opérationnel couvrant la période du 6 au 12 mai 2026, l'institution militaire a fait état de résultats significatifs obtenus à travers plusieurs opérations menées sur l'ensemble du territoire national, illustrant le haut niveau de vigilance et de professionnalisme des forces armées dans la protection des frontières et la lutte contre les activités illicites.

Parmi les opérations les plus marquantes figure la mise en échec de tentatives d'introduction de plus de deux quintaux et demi de kif traité provenant des frontières marocaines.

Ces opérations, réalisées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire en coordination avec les différents services de sécurité, traduisent l'intensification des efforts déployés pour combattre le narcotrafic et empêcher les réseaux criminels d'inonder le marché national de substances illicites.

Selon le bilan publié par le ministère de la Défense nationale, les interventions menées durant cette période ont permis l'arrestation de 56 narcotrafiquants impliqués dans différentes activités liées au trafic de drogue.

Les forces de sécurité ont également procédé à la saisie de quantités importantes de stupéfiants, dont 3,2 kg de cocaïne et près d'un million et demi de comprimés psychotropes.

Ces résultats mettent en lumière l'ampleur des défis sécuritaires auxquels les institutions nationales sont confrontées dans un contexte régional marqué par l'expansion des réseaux de contrebande et de trafic transfrontalier.

Les autorités considèrent désormais la lutte contre le narcotrafic comme une priorité stratégique en raison des conséquences économiques, sociales et sécuritaires liées à la circulation des drogues et des substances psychotropes.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les unités de l'ANP ont également procédé à l'arrestation de onze éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes menées à travers plusieurs régions du pays.

Cette mobilisation permanente témoigne de la détermination des forces armées à préserver la stabilité nationale et à empêcher toute tentative de résurgence des réseaux extrémistes.

Les opérations menées dans le Sud du pays ont également permis d'obtenir des résultats importants contre l'orpaillage illicite et la contrebande.

À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Salah, les détachements de l'ANP ont arrêté 124 individus impliqués dans des activités illégales liées à l'exploitation clandestine de l'or. Les forces engagées sur le terrain ont saisi 33 véhicules, 122 groupes électrogènes, 99 marteaux-piqueurs ainsi que diverses quantités de mélange d'or brut et de pierres utilisées dans les opérations d'extraction illicite.

Abed MEGHIT

## NOUVELLES WILAYAS

**L'État accélère la mise en place des structures administratives et prépare les futures échéances électorales**

L'installation des nouvelles wilayas franchit une nouvelle étape décisive. Dans une dynamique traduisant la volonté de l'État de moderniser l'organisation territoriale du pays et de rapprocher davantage l'administration du citoyen, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une importante réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement de l'installation des onze nouvelles wilayas ainsi qu'aux préparatifs logistiques liés aux prochaines échéances électorales.

**Abed MEGHIT**

Cette rencontre, organisée par visioconférence, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation périodique des projets stratégiques engagés dans les nouvelles circonscriptions administratives créées afin d'assurer un développement territorial équilibré et de renforcer l'efficacité des services publics.

Les wilayas concernées par cette opération d'envergure sont Aflou, Barika, Ksar Chellala, Messaad, Ain Ousara, Bou Saâda, El Abiodh Sidi Cheikh, El Kantara, Bir El Ater, Ksar El Boukhari et El Aricha.

Autour du ministre, plusieurs responsables ont pris part à cette réunion, notamment les walis des wilayas mères et des nouvelles wilayas concernées, ainsi que des cadres centraux du ministère.

L'objectif principal consistait à dresser un état précis des avancées réalisées sur le terrain et à identifier les derniers ajustements nécessaires pour assurer une entrée en service optimale des nouvelles structures administratives.

Les exposés présentés au

cours de cette rencontre ont permis de mettre en lumière les efforts considérables engagés dans la préparation des infrastructures et des équipements indispensables au fonctionnement des nouvelles wilayas.

Les responsables ont détaillé l'état de disponibilité des sièges administratifs, l'avancement des programmes d'infrastructures, les besoins en équipements techniques ainsi que les dispositifs mis en place pour la mobilisation des ressources humaines qualifiées.

L'installation de ces nouvelles wilayas représente bien plus qu'un simple redécoupage administratif.

Elle traduit une vision stratégique visant à améliorer la gestion territoriale, à réduire les disparités régionales et à offrir aux citoyens un accès plus rapide et plus efficace aux services publics.

Cette réforme ambitionne également de renforcer la proximité entre l'administration et les populations locales, particulièrement dans les régions éloignées ou connaissant une forte expansion démographique.

Dans cette perspective, le volet logistique relatif aux futures échéances électorales a

occupé une place centrale lors des discussions. Le ministre a insisté sur la nécessité d'assurer une préparation rigoureuse afin de permettre aux nouvelles wilayas de participer pleinement aux rendez-vous électoraux dans des conditions optimales. Il a notamment appelé à la mobilisation de tous les moyens nécessaires au profit des coordinateurs de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections.

Cette coordination étroite entre les différents intervenants apparaît essentielle pour garantir le bon déroulement des opérations électorales et assurer la transparence du processus démocratique dans ces nouvelles entités administratives. Les services concernés travaillent ainsi à la mise en place des structures organisationnelles, des moyens techniques et des ressources humaines nécessaires à la gestion efficace des consultations électorales.

Le ministre a également souligné l'importance d'accélérer le rythme des travaux sur le terrain afin de respecter les délais fixés par les autorités publiques. Cette exigence reflète la volonté de

l'État de concrétiser rapidement cette réforme territoriale stratégique et de permettre aux nouvelles wilayas d'exercer pleinement leurs missions administratives, économiques et sociales. Au terme de la réunion, Saïd Sayoud a salué les efforts consentis par les walis, les cadres administratifs et les équipes techniques mobilisées dans ce chantier national.

Il a appelé à maintenir la même dynamique de travail et à renforcer les interventions de terrain afin de finaliser l'ensemble des dispositions prévues dans les meilleurs délais. À travers cette opération de grande ampleur, l'Algérie poursuit sa politique de modernisation de la gouvernance territoriale et confirme sa volonté de bâtir une administration plus proche des citoyens, plus réactive et mieux adaptée aux exigences du développement local.

L'installation des nouvelles wilayas apparaît ainsi comme une étape structurante dans la consolidation de l'équilibre régional et dans le renforcement de l'efficacité des institutions publiques à travers l'ensemble du territoire national.

**PROCESSUS ÉLECTORAL  
La Cour constitutionnelle renforce la coordination institutionnelle pour garantir transparence et crédibilité**

À l'approche des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, la Cour constitutionnelle intensifie ses efforts pour consolider les mécanismes juridiques et institutionnels encadrant le processus électoral.

Dans cette perspective, l'institution a organisé à Alger sa sixième conférence mensuelle consacrée au thème des pouvoirs des autorités publiques dans le processus électoral et dans les domaines de coopération, mettant en avant l'importance de la complémentarité entre les différentes instances impliquées dans l'organisation des élections.

Présidée par Leïla Aslaoui, cette rencontre a réuni des membres de la Cour constitutionnelle, des représentants de l'Autorité nationale indépendante des élections, des ministères de l'Intérieur et de la Justice, ainsi que plusieurs institutions nationales concernées par la régulation du processus électoral.

Des représentants de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel et de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel ont également pris part aux travaux, aux côtés d'étudiants issus de plusieurs grandes écoles et universités, notamment l'École supérieure de la magistrature, l'École nationale d'administration, l'École nationale supérieure des sciences politiques et la Faculté de droit de l'Université d'Alger 1.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la préparation des prochaines échéances législatives et reflète la volonté des institutions algériennes de renforcer la transparence, l'intégrité et la crédibilité du processus électoral à travers une coordination renforcée entre les différents acteurs concernés.

Dans son intervention, Leïla Aslaoui a rappelé le rôle central joué par l'Autorité nationale indépendante des élections dans la supervision des consultations électorales conformément aux dispositions de la nouvelle loi organique relative au régime électoral. Elle a souligné que cette instance constitue aujourd'hui un acquis démocratique majeur consacré par les réformes institutionnelles engagées ces dernières années.

Les débats ont permis d'examiner les différents mécanismes juridiques encadrant les étapes du processus électoral, depuis l'organisation matérielle des opérations jusqu'au contrôle de leur régularité.

Les participants ont insisté sur l'importance des dispositifs de coordination permettant d'assurer une gestion harmonieuse des échéances électorales conformément aux dispositions constitutionnelles et légales en vigueur.

Les intervenants ont également mis en avant le rôle des autorités publiques dans l'accompagnement du processus électoral tout en respectant les principes d'indépendance, de neutralité et de transparence consacrés par la législation nationale.

Les échanges ont porté sur les moyens de renforcer davantage la confiance des citoyens dans les institutions électorales et dans les mécanismes de contrôle démocratique.

Cette rencontre a également constitué un espace d'échange académique et institutionnel autour des défis contemporains liés à l'organisation des élections, notamment dans un contexte marqué par l'évolution des technologies de communication, la protection des données personnelles et la régulation des contenus audiovisuels durant les campagnes électorales. Les participants ont insisté sur la nécessité d'assurer une complémentarité fonctionnelle efficace entre les différentes institutions impliquées afin de garantir une gestion cohérente et transparente des opérations électorales.

Cette approche vise à prévenir toute forme de dysfonctionnement et à consolider la crédibilité des résultats issus des urnes. La présence d'étudiants issus de plusieurs établissements de formation supérieure a également donné à cette conférence une dimension pédagogique importante.

Elle traduit la volonté des institutions constitutionnelles de sensibiliser les futures élites administratives, judiciaires et politiques aux principes fondamentaux du fonctionnement démocratique et de l'État de droit. À travers cette initiative, la Cour constitutionnelle confirme son rôle central dans l'accompagnement des réformes institutionnelles et dans la consolidation des mécanismes démocratiques.

À quelques semaines des prochaines législatives, cette dynamique de coordination institutionnelle apparaît comme un élément clé pour assurer le bon déroulement du scrutin et renforcer davantage la confiance dans les institutions républicaines.

**A. MEGHIT**

## JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE

**L'Algérie renforce la préservation de son héritage historique face aux défis de l'oubli et de la falsification**

**Par Abed MEGHIT**

La mémoire nationale demeure l'un des piliers fondamentaux de l'identité algérienne et un rempart essentiel face aux tentatives d'effacement de l'histoire.

À l'occasion de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale a organisé à Oran une rencontre nationale placée sous le slogan « 8 mai 1945, une mémoire inoubliable », mettant en lumière l'importance de préserver et de transmettre aux générations futures les sacrifices consentis pour la liberté et l'indépendance du pays.

Cette rencontre a réuni d'anciens moudjahidines, des responsables institutionnels, des universitaires et des acteurs du mouvement mémoriel autour d'un même objectif : renforcer la conscience historique nationale et consolider la place de la mémoire dans le parcours de construction de l'Algérie contemporaine.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné que l'annonce faite par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative au lancement des assises nationales de la mémoire et à la préparation d'un projet de loi sur la mémoire nationale ouvre de nouvelles perspectives pour la valorisation du patrimoine historique algérien.

Selon le ministre, cette initiative constitue une étape majeure dans la protection de la mémoire collective, considérée comme une richesse symbolique inestimable et comme un élément central de l'identité nationale.

Il a affirmé que son département ministériel avait déjà entamé les préparatifs nécessaires à la concrétisation de ces projets stratégiques avec la participation des institutions officielles, des universités, des chercheurs et des associations spécialisées.

L'objectif affiché consiste à élaborer une vision nationale cohérente capable de faire face aux enjeux liés à la bataille de la mémoire et à la défense du récit historique algérien.

Cette démarche intervient dans un contexte international où les questions mémorielles occupent une place croissante dans les relations entre les peuples et les nations.

Le ministre a également rappelé que l'institution de la Journée nationale de la mémoire en 2020 par le président de la République représente une décision souveraine traduisant l'importance accordée à la sauvegarde du patrimoine historique national.

Cette commémoration annuelle vise à rappeler les crimes coloniaux perpétrés lors des massacres du 8 mai 1945 et à préserver la mémoire des milliers de victimes tombées pour la liberté.

Les massacres du 8 mai 1945 constituent en effet l'un des épisodes les plus douloureux de l'histoire contemporaine de l'Algérie.

Alors que le monde célébrait la fin de

la Seconde Guerre mondiale, des milliers d'Algériens furent victimes d'une répression sanglante après avoir revendiqué pacifiquement leur droit à la liberté et à l'indépendance.

Pour le président de l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale, Hai Abdennebi, la préservation de cette mémoire représente une responsabilité collective.

Il a salué les efforts engagés par les autorités publiques pour renforcer la place de la mémoire dans la conscience nationale et promouvoir les valeurs du sacrifice et du patriotisme auprès des jeunes générations.

La rencontre organisée à Oran a également été marquée par la projection de plusieurs films documentaires retraçant les événements tragiques du 8 mai 1945 ainsi que le parcours historique de la Journée nationale de la mémoire.

Les participants ont également assisté à une présentation des services assurés par le Centre national d'équipement des invalides de la guerre de libération nationale et des ayants droit.

Au-delà de la dimension commémorative, cette initiative illustre la volonté de l'Algérie de préserver son héritage historique face aux risques d'oubli, de falsification ou de banalisation des crimes coloniaux.

En plaçant la mémoire au cœur de la construction nationale, le pays réaffirme son attachement à son histoire et à la transmission fidèle des sacrifices qui ont permis l'avènement de l'indépendance.

## DIPLOMATIE

## Djamaa El Djazaïr séduit la présidente de l'Assemblée mozambicaine lors de sa visite officielle en Algérie

La visite officielle effectuée en Algérie par la présidente de l'Assemblée de la République du Mozambique, Margarida Adamugi Talapa, a été marquée par une halte symbolique à Djamaa El Djazaïr, l'un des plus grands édifices religieux, culturels et scientifiques du continent africain.

Accompagnée du vice-président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Anouar Bouchouit, la responsable mozambicaine a découvert les différentes infrastructures de ce monument emblématique qui incarne à la fois l'identité spirituelle de l'Algérie et son ambition civilisationnelle.

La visite a permis à la délégation mozambicaine de prendre connaissance des multiples missions de cette institution à vocation religieuse, scientifique et culturelle.

Au fil de cette immersion, des explications détaillées ont été fournies concernant les activités de Djamaa El Djazaïr, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la diffusion des valeurs de tolérance, de la promotion du savoir et du rayonnement culturel.

L'édifice constitue aujourd'hui un véritable pôle de référence qui reflète l'attachement de l'Algérie à son héritage religieux modéré et à son rôle historique dans la transmission des valeurs de dialogue et de coexistence.

Cette visite revêt également une dimension diplomatique importante puisqu'elle s'inscrit dans le cadre du rapprochement entre Alger et Maputo.

Elle met en lumière l'importance accordée par les deux pays aux échanges culturels et civilisationnels comme leviers de renforcement des relations bilatérales.

À travers ce déplacement, la délégation mozambicaine a pu découvrir une facette du patrimoine algérien contemporain alliant modernité architecturale, profondeur spirituelle et ouverture scientifique.

La visite de Djamaa El Djazaïr apparaît ainsi comme un moment fort du séjour de la présidente mozambicaine, témoignant de l'intérêt grandissant des partenaires africains pour les grandes réalisations culturelles et religieuses de l'Algérie.

Abed MEGHIT

## NAIROBI

## L'Algérie plaide pour une action parlementaire africaine renforcée face aux défis climatiques

L'Assemblée populaire nationale a pris part à Nairobi aux travaux d'un important séminaire régional organisé par l'Union interparlementaire au profit des Parlements africains, dans le cadre des efforts visant à renforcer l'action législative en faveur du climat et du développement durable.

Cette rencontre, organisée conjointement avec le Parlement kényan en coopération avec Climate Parliament, a constitué une plateforme d'échange d'expériences et de réflexion autour des moyens permettant aux institutions parlementaires africaines d'accompagner les politiques environnementales et les stratégies de transition écologique.

Les débats ont porté sur plusieurs axes majeurs liés à l'amélioration des outils parlementaires destinés à l'élaboration des législations environnementales, à la révision des budgets consacrés à la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au renforcement des mécanismes de contrôle des politiques publiques visant la réduction des émissions polluantes.

À travers sa participation, l'Assemblée populaire nationale a réaffirmé son engagement en faveur des initiatives africaines de protection de l'environnement et de promotion du développement durable.

La délégation algérienne était représentée par les députés Farida Ghamra et Boussehaba Abderrezak, qui ont pris part aux échanges consacrés aux défis environnementaux auxquels fait face le continent africain.

Le séminaire a également mis en avant l'importance de la coopération parlementaire régionale afin d'harmoniser les approches législatives et de favoriser l'émergence de politiques climatiques adaptées aux réalités africaines.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'intégrer davantage les impératifs environnementaux dans les stratégies de développement économique et social afin de garantir un avenir durable pour les générations futures.

Cette participation algérienne illustre la place accordée par l'Algérie aux questions environnementales dans sa diplomatie parlementaire et confirme sa volonté de contribuer activement aux efforts africains visant à relever les défis climatiques à travers des approches concertées, solidaires et durables.

Abed MEGHIT

## SÉCURITÉ SOCIALE DES NON-SALARIÉS

## Saihi : "la nécessité d'assurer un accompagnement socioprofessionnel permanent aux agriculteurs"

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a souligné la nécessité d'assurer un accompagnement socioprofessionnel aux agriculteurs, dans le cadre d'un système de protection sociale souple et efficace, notamment à travers l'accélération du rythme d'adhésion et la généralisation de la numérisation, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion consacrée à l'évaluation des mesures prises en faveur des agriculteurs et au renforcement des mécanismes d'élargissement de la base de leur adhésion au système de sécurité sociale, tenue dans le cadre du suivi des instructions données à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) pour une prise en charge totale de cette catégorie, M. Saihi a donné des instructions visant à garantir un accompagnement socioprofessionnel permanent aux agriculteurs, dans le cadre d'un système de protection sociale flexible et efficace, répondant aux spécificités de l'activité agricole.

Au cours de cette réunion, un exposé présenté par le directeur général de la CASNOS sur le bilan des activités réalisées et les mesures prises pour élargir la base des adhérents, ainsi que sur le niveau de bénéfice des agriculteurs des facilitations et des services numériques, notamment à travers les services "Himayati 5.0" et "Himayati+", spécialement dédiés à l'accompagnement des



agriculteurs, outre l'évaluation conjoncturelle de la campagne nationale médiatique lancée au début du mois de mai, visant à consacrer la culture de l'adhésion et à élargir la couverture sociale au profit de cette catégorie.

Dans ce contexte, le ministre a estimé que "la phase actuelle impose le passage d'une approche traditionnelle à une approche de terrain et numérique intégrée, fondée sur l'efficacité, l'anticipation et l'action de proximité, afin de garantir à l'agriculteur ses droits sociaux dans des conditions simplifiées, transparentes et efficaces".

Il a également souligné

la nécessité de "renforcer le travail de proximité à travers l'intensification des sorties sur le terrain et des rencontres directes, en coordination avec la Chambre nationale de l'agriculture et les chambres de wilaya", ainsi que sur "l'augmentation de la participation aux manifestations agricoles, considérées comme des espaces stratégiques de communication directe avec les agriculteurs". Dans le même sillage, M. Saihi a mis en avant l'importance de "mettre en place un système d'évaluation périodique rigoureux et régulier", englobant les différents volets de la campagne, notamment

ceux liés à la communication et à la sensibilisation, afin de "mesurer l'impact réel, identifier les insuffisances et y remédier en temps opportun, en vue d'assurer l'efficacité et la performance dans la réalisation des objectifs fixés".

Le ministre a, dans ce cadre, affirmé "son attachement personnel au suivi minutieux de l'exécution de la feuille de route dédiée aux agriculteurs", afin de leur garantir "une protection sociale efficace, à travers l'accélération du rythme des adhésions, la simplification des procédures et la généralisation de la numérisation comme outil central dans la modernisation du service public".

Au terme de la réunion, le ministre a appelé les cadres de la caisse à poursuivre les activités de terrain et à redoubler d'efforts pour assurer le succès de cette campagne nationale et élargir la base des affiliés, "de manière à consolider la justice sociale et à renforcer l'édification d'un système de protection sociale fort, équitable et durable", a indiqué le communiqué.

APS

## ALGÉRIE - SÉNÉGAL

## La diplomatie spirituelle se renforce autour de la Tariqa Tidjania

Par Abed MEGHIT

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a réservé vendredi un accueil solennel à Cheikh Mohammed Al-Mahi Ibrahim Niass, Calife général de la Faïdha Tidjania du Sénégal, au salon d'honneur de l'aéroport international Aéroport international Houari-Boumediène, à l'occasion du début de sa visite officielle en Algérie.

Cette visite, hautement symbolique, s'inscrit dans une dynamique de consolidation de liens spirituels et historiques unissant l'Algérie et le Sénégal, deux pays liés depuis des siècles par des relations religieuses profondes fondées sur la confrérie tidjania.

Entouré de plusieurs personnalités religieuses et institutionnelles, parmi lesquelles le Calife général de la Tariqa Tidjania, Cheikh Sidi Ali Belarabi, ainsi que le président du conseil scientifique de Djamaa El Djazaïr et un représentant du ministère des Affaires étrangères, M. Belmehdi a mis en avant la dimension fraternelle et historique des rapports entre Alger et Dakar.

Il a souligné que l'Algérie demeure profondément attachée au renforcement de la coopération spirituelle et religieuse avec le Sénégal, considérant cette relation comme un pilier essentiel du rapprochement entre les peuples africains. Le ministre a éga-

lement insisté sur le rôle historique joué par la Tariqa Tidjania dans la diffusion des valeurs de tolérance, de modération et de coexistence, rappelant que l'Algérie demeure l'un des centres spirituels majeurs de cette confrérie influente à travers le continent africain.

Il a affirmé que les échanges religieux et culturels entre les deux pays constituent aujourd'hui un levier stratégique pour préserver l'authenticité du référent religieux africain face aux mutations contemporaines et aux défis idéologiques qui traversent le monde musulman.

Pour sa part, Cheikh Sidi Ali Belarabi a expliqué que la visite du Calife général de la Faïdha Tidjania intervient dans le cadre du raffermissement des liens historiques et spirituels entre les deux nations.

Il a souligné que le programme de la visite comprendra notamment un déplacement à Ain Madhi, berceau historique de la Tariqa Tidjania et lieu de naissance de Cheikh Ahmed Tidjani, fondateur de la confrérie.

Ce haut lieu spirituel représente, selon lui, un symbole mondial pour les disciples de la Tidjaniya répartis dans plusieurs pays d'Afrique et au-delà. Cheikh Belarabi a également rappelé que les relations entre les peuples algérien et sénégalais reposent depuis des générations sur des valeurs de fraternité, d'amour mutuel et de service de l'Islam, soulignant que la Tariqa Tidjania a toujours

constitué un trait d'union puissant entre les sociétés du Maghreb et celles de l'Afrique de l'Ouest.

De son côté, Cheikh Mohammed Al-Mahi Ibrahim Niass a exprimé sa grande émotion à l'occasion de cette visite qu'il a qualifiée de retour vers une terre chargée d'histoire et de symboles spirituels.

Il a rendu hommage à l'Algérie qu'il a décrite comme « une terre de dignité et de djihad », saluant son parcours historique marqué par la lutte contre le colonialisme et son engagement constant en faveur des causes justes.

Le responsable religieux sénégalais a également mis en avant l'image prestigieuse dont jouit l'Algérie auprès du peuple sénégalais, affirmant que celle-ci demeure un modèle de courage, de sacrifice et de défense des valeurs humaines.

Il a estimé que les relations spirituelles entre les deux pays dépassent largement le cadre diplomatique classique, incarnant une continuité historique et culturelle profondément enracinée dans la mémoire collective des peuples africains.

Cette visite intervient dans un contexte marqué par une volonté croissante de renforcer la coopération religieuse et culturelle entre les pays africains, notamment autour des confréries soufies qui jouent un rôle majeur dans la stabilité sociale, le dialogue et la préservation de l'identité spirituelle du continent.

## EL MENIAA Sonelgaz accélère les projets énergétiques stratégiques pour soutenir le développement et la sécurité alimentaire

Le groupe Sonelgaz poursuit le renforcement de ses infrastructures énergétiques dans les régions du Sud afin d'accompagner les dynamiques de développement économique et agricole engagées par les pouvoirs publics.

Par **Abed MEGHIT**

Dans ce cadre, une importante délégation du groupe a effectué une tournée d'inspection dans la wilaya d'El-Meniaa pour évaluer l'état d'avancement de plusieurs projets stratégiques liés au transport et à la production de l'électricité ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du service public énergétique.

Cette mission de terrain traduit la volonté du groupe énergétique national d'assurer un suivi rapproché des grands projets structurants destinés à soutenir l'essor économique des régions sahariennes, devenues des espaces stratégiques dans les domaines de l'agriculture, de l'investissement et des énergies renouvelables.

La délégation était conduite par Omar Amout, responsable de la gestion du système national de transport de l'électricité, accompagné de Smail Houhou, chargé du suivi des projets des énergies renouvelables et des solutions de transition énergétique au sein du groupe.

Les responsables ont examiné plusieurs chantiers en cours et évalué les efforts engagés pour renforcer les installations électriques et améliorer la stabilité du réseau dans la région.

Les discussions ont porté notamment sur les



projets liés au développement des capacités de distribution électrique dans les zones agricoles et les périmètres d'investissement.

Cette orientation s'inscrit dans la stratégie nationale visant à soutenir la sécurité alimentaire et à encourager les activités productives dans les régions du Sud.

L'électrification des exploitations agricoles constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les autorités publiques.

Avec l'expansion rapide des périmètres agricoles dans les wilayas sahariennes, la disponibilité d'une énergie stable et performante apparaît comme un facteur essentiel pour accompagner les investissements et garantir la continuité des activités agricoles.

Au cours de cette tournée, les responsables de Sonelgaz ont inspecté l'avancement du chantier de transfert électrique

d'une capacité de 400/220 kilovolts.

Cette infrastructure stratégique doit permettre de renforcer considérablement la stabilité du réseau de distribution électrique dans la région et d'accompagner la croissance de la demande énergétique liée aux nouveaux projets économiques.

La délégation s'est également rendue sur le chantier de la ligne électrique de haute tension du réseau Nord-Sud, destinée à renforcer l'interconnexion énergétique entre les différentes régions du pays.

Ce projet structurant vise à améliorer les capacités nationales de transport de l'électricité et à assurer une meilleure fiabilité de l'alimentation énergétique dans les zones éloignées.

Le programme de visite prévoit également l'inspection de la nouvelle centrale électrique de la commune de Hassi El

Gara ainsi qu'une autre installation énergétique dans la commune d'El-Meniaa destinée à garantir la continuité de l'alimentation en électricité au profit des habitants et des activités économiques locales.

À travers cette dynamique, Sonelgaz confirme son rôle central dans l'accompagnement des politiques publiques de développement territorial et de modernisation des infrastructures énergétiques.

Le groupe poursuit parallèlement ses efforts pour intégrer davantage les énergies renouvelables et les solutions de transition énergétique dans ses programmes futurs.

La région d'El-Meniaa occupe désormais une place stratégique dans les politiques nationales de développement en raison de son potentiel agricole, industriel et énergétique.

Les projets engagés dans cette wilaya traduisent la volonté des pouvoirs publics de faire du Sud un moteur essentiel de la croissance économique nationale.

En multipliant les investissements dans les infrastructures électriques, les autorités cherchent également à améliorer les conditions de vie des populations locales, à attirer les investisseurs et à renforcer les capacités de production dans des secteurs jugés prioritaires pour l'avenir économique du pays.

## NAÂMA Lancement des travaux du premier tronçon du dédoublement de la RN6 entre Labiodh et Bougtob



Les travaux de réalisation du premier tronçon du projet de dédoublement et de modernisation de la route nationale (RN) n°6 reliant les communes de Labiodh (wilaya de Naâma) et de Bougtob (wilaya d'El Bayadh) ont été lancés samedi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le lancement de cette première tranche a été supervisé par le secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion des affaires de la wilaya de Naâma, Messaoud Boulâaras. Les travaux portent sur un tronçon de 10 km pour une enveloppe financière de 910 millions DA, avec un délai de réalisation fixé à dix mois, selon la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du vaste projet de dédoublement de la RN6, qui traverse la wilaya de Naâma sur une distance de 273 km, depuis la commune Labiodh au nord jusqu'à Djeniene Bourezg au sud. Les services de la wilaya ont précisé que 143 km ont déjà été réalisés dans le cadre de ce programme.

Le projet vise à concrétiser les objectifs du schéma national d'aménagement du territoire, à travers l'adaptation de cette infrastructure routière à l'augmentation du trafic entre les wilayas du Sud-Ouest et les régions du nord du pays. La RN6 constitue, à ce titre, l'un des principaux axes routiers reliant le nord et le sud dans l'ouest du pays.

S'étendant sur environ 2.163 km, cette route relie la ville de Sig (wilaya de Mascara) à la commune frontalière de Timiaouine (wilaya de Bordj Badji Mokhtar), a rappelé le secrétaire général de la wilaya.

Le projet permettra également de réduire les points noirs et les virages dangereux à l'origine de nombreux accidents de la circulation, d'améliorer la fluidité du trafic et les conditions de transport, tout en renforçant la sécurité routière et en facilitant l'acheminement des marchandises entre les régions du nord et du sud du pays.

Les travaux de cette première tranche seront suivis, dans les prochains jours, du lancement des deux autres tranches de 10 km et 11 km, portant ainsi à 31 km le linéaire concerné par les travaux au niveau de la limite territoriale entre les wilayas de Naâma et d'El Bayadh, selon la même source.

## ALGER Examens officiels et modernisation urbaine : une mobilisation renforcée pour améliorer les services publics et le cadre de vie des citoyens

Par **Abed MEGHIT**

La wilaya d'Alger intensifie ses préparatifs à l'approche des examens officiels de fin d'année tout en poursuivant plusieurs programmes de modernisation destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens et à renforcer les infrastructures urbaines de la capitale.

Ces différents dossiers ont été examinés lors d'une réunion du Conseil exécutif présidée par le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi.

Cette rencontre de coordination a permis de faire le point sur plusieurs projets prioritaires touchant à la fois les secteurs de l'éducation, du logement, des infrastructures urbaines et de la prévention contre les risques d'inondation.

Les autorités locales entendent ainsi assurer une gestion anticipative des besoins de la capitale à l'approche de la saison estivale et des prochaines échéances scolaires.

Les préparatifs liés aux examens officiels ont occupé une place centrale lors

des travaux du Conseil exécutif.

Selon les services de la wilaya, l'ensemble des réserves et contraintes enregistrées au cours des dernières semaines ont été levées afin de garantir le déroulement des épreuves dans les meilleures conditions possibles.

Les responsables ont confirmé la finalisation des dispositifs relatifs à la disponibilité des centres d'examen ainsi qu'à l'organisation du transport des candidats, de la restauration, de l'approvisionnement en eau potable et du raccordement aux réseaux de téléphonie et d'internet.

Ces mesures visent à assurer un environnement stable et sécurisé pour les élèves durant cette période particulièrement sensible.

La réunion a également permis d'aborder le programme de réhabilitation des ascenseurs dans les immeubles relevant du parc immobilier de la capitale.

Les autorités ont indiqué que sur les 351 ascenseurs recensés, 138 ont déjà été réhabilités tandis que 150 autres sont ac-

tuuellement en cours de maintenance.

Les travaux concernant les 63 ascenseurs restants devraient débiter prochainement.

Pour le wali d'Alger, ces opérations reflètent la volonté de l'État d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants.

La modernisation des équipements collectifs figure parmi les priorités des autorités locales dans le cadre de la réhabilitation progressive du tissu urbain de la capitale.

Les travaux du Conseil exécutif ont également porté sur l'état d'avancement des projets de réseaux d'assainissement et des programmes de prévention contre les inondations.

Les services techniques ont présenté plusieurs études destinées à traiter les points noirs recensés dans certaines zones vulnérables et à renforcer les capacités d'évacuation des eaux pluviales.

Ces projets revêtent une importance particulière pour Alger, régulièrement confrontée à des difficultés liées aux

fortes précipitations hivernales et à la saturation de certains réseaux anciens.

Les autorités locales cherchent ainsi à anticiper les risques et à limiter les perturbations susceptibles d'affecter la circulation et la sécurité des habitants.

À ce titre, Mohamed Abdenour Rabehi a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de finaliser les programmes en cours avant la prochaine saison hivernale.

Il a également appelé à hiérarchiser les études selon leur degré d'urgence afin d'assurer leur réalisation progressive en fonction des capacités financières disponibles.

À travers ces différents chantiers, la wilaya d'Alger poursuit ses efforts pour moderniser ses infrastructures, améliorer les services publics et renforcer la qualité de vie dans la capitale.

Entre gestion des grands rendez-vous nationaux et développement urbain, les autorités locales cherchent à inscrire Alger dans une dynamique de transformation durable répondant aux attentes croissantes des citoyens.

## PÊCHE

## 41 navires pour la campagne de pêche au thon rouge 2026 dès mardi prochain

La campagne de pêche au thon rouge pour l'année en cours débutera mardi prochain, a indiqué le directeur du Développement de la pêche à la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Amar Oucheli, précisant qu'une flotte de 41 navires, dont sept construits localement, a été mobilisée pour cette opération.

Il a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que la campagne de pêche au thon rouge pour cette année et qui se poursuivra jusqu'au mois de juillet prochain, permettra à l'Algérie de bénéficier d'un quota de 2.465,28 tonnes, soit une augmentation de plus de 400 tonnes par rapport à l'année 2025.

Le responsable a souligné que l'année en cours se distingue par l'attribution d'une partie du quota national de thon rouge au profit des petites embarcations côtières de type "petit métier", afin de commercialiser leurs captures sur le marché local.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du soutien à cette catégorie de pêcheurs, du renforcement de leur activité et de l'amélioration de l'approvisionnement du marché national en produits halieutiques.

M. Oucheli a ajouté que ces mesures interviennent après l'approbation du plan de pêche au thon de l'Algérie par la Commission internationale pour la conservation des thonides de l'Atlantique (ICCAT) et la modification de l'arrêté ministériel fixant les conditions et modalités de pêche au thon rouge pour les navires battant pavillon national.

Evocant le bilan de la campagne de



2025, le responsable a indiqué que la flotte nationale ayant participé à la campagne a réussi à capturer 2.043,27 tonnes de thon rouge vivant à travers seize (16) opérations de pêche réussies, durant la période allant du 2 au 30 juin 2025. Il a précisé que l'exportation de cette production a généré des recettes de 11,8 millions de dollars, ajoutant que le montant total des redevances perçues a dépassé 105 millions Da, ce qui illustre l'importance croissante de la filière du thon rouge d'une saison à l'autre.

Concernant les mesures organisationnelles récemment décidées, notamment celles relatives à l'équipement des navires de pêche du système de surveillance par satellite VMS, M. Oucheli a indiqué qu'un travail est en

cours avec la société Algérie Télécommunications Satellitaires (ATS) afin de localiser au niveau national la station de réception et de traitement des données émises par ce système. L'opération devrait être achevée avant la fin de l'année 2026.

Selon le ministère, il est prévu au cours de cette année, de lancer l'opération d'équipement de 1.700 navires de pêche avec le système de surveillance par satellite, ce qui permettra un suivi précis des activités de pêche, la lutte contre la pêche illégale et une meilleure organisation du secteur.

Au sujet de l'accord signé en avril dernier entre l'Algérie et la Mauritanie, autorisant les navires algériens à pêcher dans les eaux mauritaniennes, M. Oucheli a affirmé que les préparatifs vont

bon train pour équiper les navires algériens en vue de cette opération, conformément au programme exécutif du protocole de coopération dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, signé à Alger en septembre 2022 entre les deux pays. Ce protocole vise l'exploitation d'un quota de pêche de 31.120 tonnes de poissons à travers sept navires algériens. Il a précisé que les opérations de pêche concerneront, dans une première phase, les poissons de fond, avant de mobiliser, dans une seconde phase, des navires spécialisés dans la pêche des espèces pélagiques, lesquelles nécessitent, selon le responsable, des moyens logistiques plus adaptés, notamment pour le transport des produits vers le marché national.

NUMÉRISATION ÉCONOMIQUE  
Le CNRC et la CACI unissent leurs efforts pour moderniser les services aux entreprises

L'Algérie poursuit activement la modernisation de son environnement économique à travers une nouvelle démarche fondée sur l'intégration des services, la simplification administrative et l'accélération de la transformation numérique.

Dans cette dynamique, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé à Alger la cérémonie de signature d'un protocole d'accord de coopération entre le Centre national du registre du commerce et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

Cet accord marque une nouvelle étape dans la stratégie nationale visant à renforcer la complémentarité entre les institutions économiques et à améliorer les prestations offertes aux opérateurs économiques et aux investisseurs.

Signé en marge d'une rencontre nationale organisée sous le thème de l'intégration des services et de la numérisation des procédures, ce partenariat traduit la volonté des pouvoirs publics de bâtir une administration économique plus moderne, plus efficace et davantage adaptée aux exigences de l'économie contemporaine.

La rencontre a permis de mettre en avant les nouvelles orientations engagées après l'adoption de la loi modifiant et complétant la législation relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

Cette réforme ambitionne de faciliter le parcours des investisseurs, de simplifier les démarches administratives et d'améliorer le climat des affaires à travers l'ensemble du territoire national.

Dans son intervention, Amel Abdellatif a souligné que cette nouvelle approche repose sur le passage d'un système administratif fragmenté vers un modèle intégré capable d'offrir un accompagnement global aux opérateurs économiques dès les premières étapes de création de leurs activités.

Selon elle, l'objectif est de garantir des procédures plus fluides, plus transparentes et mieux coordonnées entre les différentes institutions concernées.

La ministre a également insisté sur l'importance de la numérisation dans la transformation des services publics économiques.

Cette orientation vise à réduire les contraintes bureaucratiques, à accélérer le traitement des dossiers et à rapprocher davantage les services des entreprises et des porteurs de projets.

Le protocole signé prévoit la mise en place d'un cadre institutionnel durable de coopération entre le CNRC et les chambres de commerce et d'industrie à travers les différentes wilayas.

Cette coordination permettra notamment de renforcer l'échange d'informations, de données économiques et d'expertises techniques, tout en améliorant l'interopérabilité des systèmes d'information.

Les autorités souhaitent ainsi créer un environnement économique plus attractif et plus compétitif, capable d'encourager l'investissement, de soutenir les initiatives entrepreneuriales et de stimuler la croissance économique nationale.

Cette démarche s'inscrit également dans la volonté de renforcer les outils de suivi et d'analyse du marché afin de mieux anticiper les évolutions économiques et d'assurer une régulation plus efficace.

Le partenariat entre le CNRC et la CACI devrait également contribuer à améliorer la qualité des services destinés aux entreprises et aux jeunes porteurs de projets, notamment à travers l'allègement des procédures administratives liées à la création et à l'exercice des activités économiques.

À travers cette nouvelle dynamique, l'Algérie confirme sa volonté de moderniser son administration économique et de construire un modèle de gouvernance fondé sur l'efficacité, la proximité et l'innovation numérique, dans le but de renforcer l'attractivité du climat des affaires et de soutenir la relance économique nationale.

Abed M.

## ENERGIE

## Le PDG de SPE s'enquiert de l'avancement du projet de réalisation d'une centrale électrique au Niger

Le Président-directeur général (PDG) de la société Sonelgaz-Production de l'électricité (SPE), M. Khaled Nouasri, effectue une visite de travail au Niger (14-16 mai) pour suivre l'avancement des travaux de réalisation d'une centrale de production d'électricité à Niamey, indique un communiqué du groupe Sonelgaz.

Au cours de cette visite, M. Nouasri a suivi l'avancement des travaux sur le site, où les opérations se poursuivent à un rythme "régulier", conformément à la feuille de route arrêtée, traduisant "l'engagement du groupe Sonelgaz à respecter les délais fixés et à garantir

la réalisation du projet selon les normes techniques et de qualité requises", précise le communiqué.

A cette occasion, M. Nouasri a rencontré le ministre de l'Énergie de la République du Niger, Mme Haoua Amadou. Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de ce projet, qui reflète "la profondeur des relations de coopération et de solidarité entre l'Algérie et le Niger", dans le renforcement des capacités de production électrique et l'amélioration de la couverture énergétique.

Ce projet intervient conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant

à renforcer le partenariat africain et à accompagner les pays frères dans leurs projets stratégiques de développement, a rappelé la même source.

Le PDG de SPE a, par ailleurs, eu une série de rencontres avec des responsables du secteur de l'énergie au Niger, notamment la directrice générale et le secrétaire général de la société nigérienne d'électricité (NIGELEEC).

Les entretiens ont porté sur l'avancement des travaux de réalisation de ce projet stratégique et les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie électrique, conclut le communiqué.

## PAIEMENT ÉLECTRONIQUE L'Algérie accélère sa transformation numérique et renforce l'inclusion financière

L'Algérie poursuit son avancée dans le domaine de la numérisation des services financiers avec une progression remarquable du paiement électronique et des infrastructures numériques liées aux transactions monétaires.

Par Abed Meghit

Les réformes engagées par les pouvoirs publics au cours des dernières années commencent désormais à produire des résultats significatifs, traduisant une transformation progressive des habitudes financières des citoyens et des opérateurs économiques.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a mis en avant les progrès enregistrés dans le développement du système national de paiement électronique ainsi que les efforts engagés pour renforcer la sécurité des transactions et leur conformité aux normes technologiques modernes.

Selon le ministre, cette évolution s'inscrit dans le cadre du vaste processus de transformation numérique engagé par l'État afin de moderniser les services financiers, d'encourager l'inclusion bancaire et de faciliter les opérations de paiement pour les citoyens et les entreprises.

Parmi les mesures structurantes mises en place figure la création, en 2024, de la Commission nationale des moyens de paiement électronique.

Cette instance joue un rôle central dans le suivi du développement des infrastructures numériques financières et dans l'amélioration des mécanismes de sécurisation des transactions électroniques.

Les chiffres communiqués par le ministre témoignent de l'ampleur de cette évolution.

Jusqu'à la fin du mois de mars dernier, l'Algérie comptait près de 22 millions de cartes de paiement en circulation, dont 18 millions de cartes relevant d'Algérie Poste.

Cette progression illustre l'élargissement de l'accès aux moyens de paiement modernes et la montée progressive des services numériques dans le quoti-



dien des citoyens. Le réseau des distributeurs automatiques de billets connaît également une expansion continue avec 4.713 appareils recensés à travers le territoire national à la fin du mois de mars.

Ces équipements ont permis l'enregistrement de 235 millions d'opérations, confirmant la forte utilisation des services bancaires automatisés.

Les terminaux de paiement électronique enregistrent eux aussi une croissance importante.

Le pays compte désormais plus de 104.000 TPE installés dans différents commerces et établissements de services.

À la fin de l'année 2025, plus de dix millions d'opérations de paiement avaient été effectuées via ces équipements pour une valeur avoisinant 55 milliards de dinars.

Pour les autorités financières, ces indicateurs traduisent une évolution notable des comportements des consommateurs et une adoption progressive des outils de paiement numérique par les opérateurs économiques.

Cette dynamique devrait contribuer à réduire l'utilisation excessive du liquide et à améliorer la transparence des transactions financières.

Le ministre a toutefois insisté sur l'importance de poursuivre

les efforts de sensibilisation afin d'encourager davantage de citoyens à utiliser les moyens de paiement électronique.

Malgré les avancées enregistrées, plusieurs défis demeurent liés notamment aux habitudes de consommation, à la confiance numérique et à la généralisation des infrastructures dans certaines régions.

Au cours de la même séance, Abdelkrim Bouzred a également annoncé la mise en place prochaine d'un nouveau mécanisme destiné à faciliter le règlement des créances des opérateurs économiques.

Ce dispositif devrait être activé avant la fin de l'année afin d'améliorer les relations financières entre les entreprises et les administrations et de soutenir la dynamique économique nationale.

À travers cette transformation numérique progressive, l'Algérie cherche à bâtir un système financier plus moderne, plus accessible et mieux adapté aux exigences de l'économie contemporaine.

Le développement du paiement électronique apparaît désormais comme un pilier essentiel de la modernisation économique et de l'intégration du pays dans les nouvelles dynamiques financières mondiales.

## INDUSTRIE ET ÉNERGIE Une nouvelle dynamique pour renforcer la production nationale

Les secteurs des hydrocarbures, de l'industrie, de l'énergie et des énergies renouvelables renforcent leur coordination afin d'accélérer l'intégration industrielle nationale et de soutenir la production locale.

Cette orientation stratégique a été au centre d'une importante réunion de coordination tenue à Alger sous la présidence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, et du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal.

Cette rencontre a regroupé plusieurs responsables et cadres des différents secteurs ainsi que des représentants de grandes entreprises nationales, parmi lesquelles Sonatrach, Sonelgaz, Alfapipe et Poval.

Les discussions ont porté sur les moyens de développer davantage les partenariats industriels nationaux et de renforcer les capacités de production locales dans plusieurs domaines stratégiques liés aux infrastructures énergétiques, à la fabrication d'équipements industriels et à la sous-traitance nationale.

Les responsables présents ont insisté sur la nécessité d'augmenter le taux d'intégration locale dans les grands projets industriels et énergétiques afin de réduire progressivement la dépendance aux importations.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République visant à valoriser les compétences nationales et à promouvoir un tissu industriel plus compétitif.

La réunion a permis d'évaluer l'état actuel de la coopération entre les entreprises relevant des trois secteurs, notamment dans la fabrication des tubes industriels, des équipements énergétiques et des installations nécessaires aux grands projets structurants.

Plusieurs projets de partenariat ont également été examinés afin de soutenir la production nationale destinée aux secteurs des hydrocarbures et de l'énergie.

Les autorités souhaitent ainsi permettre aux entreprises algériennes d'intégrer davantage les chaînes de valeur industrielles et énergétiques à travers des projets à forte valeur ajoutée.

Les ministres ont souligné l'importance d'une coordination permanente entre les différents secteurs et leurs entreprises afin de construire une base industrielle solide, capable de répondre aux besoins stratégiques du pays tout en renforçant la compétitivité nationale.

Cette démarche vise également à encourager l'investissement productif, à soutenir les capacités technologiques locales et à accélérer la réalisation des projets stratégiques dans les domaines industriels et énergétiques.

Les autorités considèrent aujourd'hui que le renforcement des partenariats entre les grandes entreprises publiques représente un levier essentiel pour atteindre la souveraineté industrielle et énergétique, créer de nouveaux emplois et stimuler le développement économique durable.

À travers cette nouvelle dynamique de coopération, l'Algérie cherche à consolider son indépendance économique en misant sur la production nationale, la valorisation des ressources locales et l'exploitation des compétences algériennes dans les secteurs stratégiques de l'industrie et de l'énergie.

Abed M.

## ORAN

### L'industrie agroalimentaire se donne rendez-vous pour valoriser la production nationale

Le secteur agroalimentaire algérien s'apprête à vivre un nouveau rendez-vous économique majeur avec l'organisation de la douzième édition du Salon international de l'industrie agroalimentaire, prévue du 20 au 23 mai au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran.

Cet événement, devenu au fil des années un espace incontournable pour les professionnels du secteur, réunira près de soixante-dix exposants venus de différentes régions du pays.

Organisé par l'entreprise First Events, le salon ambitionne de mettre en lumière les capacités de production nationales, les innovations technologiques et les nouvelles tendances qui transforment progressivement l'industrie agroalimentaire en Algérie.

Cette manifestation économique rassemblera un large éventail d'acteurs actifs dans les domaines de la transformation alimentaire, de la distribution, du conditionnement, de l'emballage, de la fabrication d'équipements industriels ainsi que de l'artisanat alimentaire.

Les organisateurs souhaitent faire de cet événement une véritable plateforme d'échanges et de partenariat entre les différents professionnels du secteur.

Le salon représente également une opportunité importante pour promouvoir le produit alimentaire algérien et renforcer sa visibilité sur le marché national.

Les visiteurs pourront découvrir une grande diversité de produits, de solutions industrielles et de technologies modernes liées à la transformation, au conditionnement et à la conservation des produits alimentaires. Dans un contexte marqué par la volonté des autorités publiques de renforcer la sécurité alimentaire et de développer la production nationale, cette rencontre économique revêt une importance particulière. Le secteur agroalimentaire apparaît aujourd'hui comme l'un des moteurs essentiels de la diversification économique et de la réduction de la dépendance aux importations.

Les organisateurs ont prévu un programme riche comprenant plusieurs rencontres professionnelles, des ateliers techniques et des démonstrations culi-

naires destinées à mettre en valeur les compétences nationales et les innovations développées dans le domaine agroalimentaire.

Un espace spécifique sera également consacré à l'exposition et à la commercialisation des produits alimentaires industriels et artisanaux, offrant ainsi aux producteurs locaux une occasion supplémentaire de promouvoir leur savoir-faire et de renforcer leur présence sur le marché.

Au-delà de son aspect commercial, le salon constitue aussi un lieu de réflexion sur les défis auxquels fait face l'industrie agroalimentaire nationale, notamment en matière de qualité, de compétitivité, d'innovation et de modernisation des chaînes de production.

Cette nouvelle édition devrait ainsi contribuer à renforcer les synergies entre producteurs, industriels, distributeurs et investisseurs, tout en mettant en avant les capacités du secteur agroalimentaire algérien à accompagner les transformations économiques et les ambitions de développement durable du pays.

Abed M.

## EXAMENS DU BEM ET DU BACCALAURÉAT L'ANIRA appelle les médias audiovisuels à une couverture responsable au service des élèves et des familles

À l'approche des examens du Brevet d'enseignement moyen et du Baccalauréat, deux échéances majeures qui mobilisent chaque année des centaines de milliers de candidats à travers le pays, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel a lancé un appel fort en direction des établissements audiovisuels afin d'encourager une couverture médiatique responsable, professionnelle et respectueuse des droits des élèves.

Par Abed MEGHIT

Dans un communiqué rendu public, l'Autorité a insisté sur la nécessité de privilégier une approche fondée sur l'éthique, la sérénité et la protection psychologique des candidats, loin des pratiques sensationnalistes et de la recherche effrénée de l'audience.

Cette intervention intervient dans un contexte où les examens officiels représentent un moment particulièrement sensible pour les élèves et leurs familles. Entre pression psychologique, attentes sociales et stress lié à l'importance de ces échéances scolaires, les candidats ont besoin d'un environnement apaisé et d'un accompagnement médiatique constructif capable de renforcer leur confiance plutôt que d'alimenter l'anxiété.

Dans ce cadre, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel a rappelé que les médias audiovisuels jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des efforts déployés par les pouvoirs publics pour garantir le bon déroulement des examens.

L'Autorité a appelé l'ensemble des chaînes et services audiovisuels à contribuer positivement à la réussite de ce rendez-vous national en diffusant des contenus responsables et adaptés à la sensibilité de cette période. Le communiqué souligne également que cer-

taines pratiques observées lors des précédentes sessions ont suscité de vives préoccupations, notamment les interviews réalisées avec des élèves mineurs à la sortie des centres d'examen. Selon l'Autorité, ces comportements constituent des dépassements incompatibles avec les dispositions réglementaires encadrant l'activité audiovisuelle ainsi qu'avec les lois relatives à la protection de l'enfant.

L'ANIRA a rappelé que le respect des droits des mineurs relève à la fois d'une obligation légale et d'un devoir moral. Elle a insisté sur la nécessité de préserver la dignité, l'intégrité psychologique et l'équilibre émotionnel des enfants face à des situations médiatiques pouvant avoir des conséquences négatives sur leur état mental ou leur image sociale. L'Autorité a particulièrement mis en garde contre les risques liés à l'exposition excessive des mineurs dans les médias et sur les plateformes numériques.

Les interviews improvisées, les réactions émotionnelles filmées à chaud ou encore la diffusion de contenus susceptibles de provoquer des moqueries ou du cyberharcèlement peuvent avoir un impact durable sur les candidats, surtout dans un environnement numérique où les images circulent rapidement et de manière incontrôlable.

Dans cette perspective, l'ANIRA a rappelé l'obligation stricte d'obtenir l'autorisation



explicite du tuteur légal avant toute apparition médiatique d'un mineur ou toute réalisation d'entretien avec lui. Cette exigence s'inscrit dans le cadre des textes législatifs en vigueur protégeant les droits de l'enfant et imposant aux professionnels des médias le respect de l'intérêt supérieur du mineur dans toutes les situations.

L'Autorité a également exhorté les établissements audiovisuels à abandonner les approches basées sur le sensationnalisme, la dramatisation ou la quête d'images émotionnelles destinées à attirer l'audience. Elle a plaidé pour un traitement médiatique équilibré

mettant en avant les valeurs de soutien, d'encouragement et de respect des candidats. Au-delà de l'aspect réglementaire, cet appel traduit la volonté des autorités de promouvoir une culture médiatique davantage consciente de son rôle éducatif et social.

Les médias sont aujourd'hui appelés à participer activement à la diffusion d'un climat de confiance et de sérénité autour des examens, en valorisant les efforts des élèves et en évitant toute pratique susceptible de perturber leur concentration ou leur équilibre psychologique. L'ANIRA a enfin assuré qu'elle suivrait avec vigilance

l'ensemble des contenus diffusés durant cette période sensible et qu'elle n'hésiterait pas à intervenir dans le cadre des prérogatives que lui confère la loi afin de préserver les droits des candidats et le bon déroulement des examens officiels.

À travers cette démarche, les autorités audiovisuelles rappellent que le professionnalisme médiatique ne se mesure pas uniquement à l'audience, mais aussi à la capacité des médias à protéger les citoyens, particulièrement les plus jeunes, et à contribuer à la cohésion sociale dans les moments déterminants de la vie nationale.

Abed MEGHIT

## HADJ 1447H

### Une fatwa de sagesse et de préservation humaine face à l'affluence exceptionnelle à Mina

Par Abed MEGHIT

Face à l'affluence exceptionnelle enregistrée durant la saison du Hadj 1447 de l'Hégire, la Commission de la fatwa et de l'orientation de la Mission algérienne du Hadj a pris une décision importante visant à préserver la sécurité, la dignité et la santé des pèlerins algériens.

Depuis La Mecque, la Commission a annoncé l'autorisation accordée aux personnes ayant des excuses valables de ne pas passer les nuits à Mina durant les jours de Tachriq et de déléguer à un tiers l'accomplissement du rite de la lapidation des stèles.

Cette décision religieuse intervient dans un contexte marqué par une très forte densité humaine dans les lieux saints, notamment à Mina, où les capacités d'accueil atteignent leurs limites durant les jours les plus intenses du pèlerinage.

Les autorités religieuses algériennes ont ainsi privilégié une approche fondée sur la préservation de la vie humaine et la facilitation des rites, conformément aux principes fondamentaux de la charia islamique.

Dans son communiqué, la Commission a précisé que cette mesure concerne particulièrement les malades,

les personnes âgées, les femmes enceintes ainsi que les accompagnateurs chargés de leur assistance.

Les personnes confrontées à des difficultés physiques ou médicales pourront donc éviter les conditions éprouvantes liées à l'encombrement des espaces de Mina et confier le rite de la lapidation à une personne mandatée.

Cette fatwa reflète une lecture équilibrée et réaliste des exigences religieuses dans des circonstances exceptionnelles.

Les membres de la Commission ont insisté sur le fait que la religion islamique repose sur la levée de la gêne et l'éloignement des situations susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à la dignité des croyants.

L'objectif principal demeure la préservation de l'intégrité physique et morale du pèlerin dans l'accomplissement de ses obligations spirituelles.

La Commission a également souligné que cette décision vise à éviter que des pèlerins vulnérables soient contraints de passer la nuit dans des routes ou des passages improvisés ne garantissant ni sécurité ni conditions humaines dignes.

Les autorités religieuses ont rappelé que la préservation de la vie humaine figure parmi les finalités suprêmes de la législation islamique et qu'en présence

de difficultés exceptionnelles, les règles d'allègement prévues par la charia deviennent applicables.

Cette orientation religieuse s'inscrit dans une tradition jurisprudentielle ancienne qui reconnaît la nécessité d'adapter certaines modalités pratiques du culte lorsque des circonstances particulières rendent leur application difficile ou dangereuse.

Les savants de la Commission ont ainsi invoqué les grands principes du droit musulman relatifs à la prévention du préjudice et à la recherche de la facilité pour les fidèles.

Cernant les pèlerins disposant de bonnes capacités physiques, la Commission a toutefois rappelé l'importance de respecter les rites du séjour à Mina lorsqu'ils peuvent être accomplis sans nuire aux personnes vulnérables.

Elle a précisé que l'obligation religieuse du passage de la nuit à Mina peut être satisfaite par une présence couvrant plus de la moitié de la nuit, permettant ensuite aux pèlerins de rejoindre leurs hôtels avant de revenir pour accomplir la lapidation avant le coucher du soleil.

Cette précision illustre la volonté des autorités religieuses d'assurer un équilibre entre le respect des prescriptions du pèlerinage et les réalités organisa-

tionnelles actuelles du Hadj.

Avec l'augmentation constante du nombre de pèlerins venus du monde entier, la gestion des flux humains dans les lieux saints devient un enjeu majeur nécessitant des solutions pragmatiques fondées sur la sécurité et la prévention des risques.

La décision de la Mission algérienne du Hadj a été largement saluée par de nombreux pèlerins et accompagnateurs qui y voient une preuve de responsabilité, de clairvoyance et de proximité avec les préoccupations concrètes des fidèles.

Elle témoigne également de l'importance accordée par les autorités religieuses algériennes à l'encadrement spirituel et humain des hadjis tout au long de leur parcours.

Dans un contexte où les défis logistiques du pèlerinage deviennent de plus en plus complexes, cette fatwa apparaît comme une démarche empreinte de sagesse, conciliant fidélité aux principes religieux et prise en compte des réalités humaines afin de garantir un Hadj accompli dans la sérénité, la sécurité et le respect de la dignité des croyants.

Abed MEGHIT

## ANALJ Ibrahim Makdour intensifie les inspections de terrain pour garantir une saison estivale 2026 exemplaire

À quelques semaines du lancement officiel de la campagne des camps d'été 2026, l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ) accélère le rythme de ses préparatifs sur le terrain afin d'assurer une saison estivale à la hauteur des attentes des jeunes Algériens.

Par **Abed MEGHIT**

Sous l'impulsion du directeur général de l'agence, Ibrahim Makdour, une vaste opération de suivi et d'évaluation des centres de vacances et de loisirs se poursuit à travers plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de la stratégie du ministère de la Jeunesse visant à moderniser les infrastructures d'accueil et à améliorer la qualité de la prise en charge des estivaliers.

Cette dynamique de terrain s'est traduite par une série de visites d'inspection et de coordination menées dans plusieurs régions côtières et intérieures, confirmant la volonté des responsables du secteur d'assurer des conditions optimales d'accueil, d'hébergement, d'animation et de sécurité durant toute la saison estivale.

Accompagné du conseiller de l'agence, M. Bouterfa Salah, le directeur général de l'ANALJ a effectué une tournée de travail dans la wilaya de Annaba en compagnie du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya. Cette visite a permis d'inspecter les centres de vacances et de loisirs d'Aïn Achir ainsi que le camp de jeunesse de Seraïdi, deux structures appelées à accueillir un nombre important de jeunes durant l'été 2026.

Au cours de cette sortie de terrain, les responsables ont évalué l'état des infrastructures, le niveau d'avancement des opérations d'entretien et les capacités d'accueil des structures concernées.

L'accent a également été mis sur les conditions d'hébergement, les équipements disponibles, les espaces de loisirs ainsi que les mesures destinées à garantir un environnement éducatif, récréatif et sécurisé pour les jeunes vacanciers.

Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics d'offrir des centres modernes répondant aux standards actuels d'encadrement et d'animation.

La même dynamique s'est poursuivie dans la wilaya de El Tarf, où Ibrahim Makdour, accompagné du conseiller de l'agence et de la directrice de la jeunesse et des



sports de la wilaya, a inspecté plusieurs structures stratégiques destinées à accueillir les jeunes durant la prochaine saison estivale. La visite a concerné le camp de jeunesse d'El Chatt ainsi que l'auberge de jeunesse de Tonga, deux établissements considérés comme des pôles importants dans le dispositif national des colonies de vacances.

Ces visites de proximité permettent aux responsables de mesurer directement le niveau de préparation des centres et d'identifier les besoins prioritaires avant le lancement officiel de la campagne estivale.

Elles offrent également l'opportunité de coordonner les efforts entre les directions locales de la jeunesse et les services de l'ANALJ afin de garantir une meilleure organisation et une gestion efficace des centres de vacances à travers le territoire national.

Dans la wilaya de Boumerdes, les opérations de réhabilitation et d'aménagement du camp de jeunesse de Zemmouri connaissent une avancée significative.

Les travaux engagés s'inscrivent dans une vaste opération de modernisation des structures de loisirs relevant du secteur de la jeunesse.

L'objectif affiché est de doter ce centre d'infrastructures renouvelées capables d'assurer un accueil confortable et des activités diversifiées au profit des jeunes issus des différentes wilayas du pays.

Parallèlement, l'ANALJ poursuit ses opérations d'inspection technique et

de suivi à travers d'autres centres de vacances.

Dans ce cadre, la direction de l'audit et du suivi de l'agence, accompagnée du coordinateur des camps au niveau d'Alger, a effectué une visite d'évaluation au camp de jeunesse de Staoueli relevant de la wilaya de Laghouat.

Cette mission de terrain vise à vérifier le degré de préparation des installations et à s'assurer de la conformité des structures aux normes exigées pour la réussite de la campagne estivale 2026.

L'ANALJ ne limite pas son action aux opérations de maintenance et d'entretien.

Elle s'inscrit également dans une vision plus large de modernisation durable des infrastructures destinées à la jeunesse.

Cette orientation se reflète dans le suivi du projet de réhabilitation du centre de vacances et de loisirs pour jeunes d'Yakouren, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Dans ce contexte, une réunion de travail s'est tenue au siège de la wilaya en présence de représentants du ministère de la Jeunesse, des cadres de l'ANALJ, du wali de la wilaya, du directeur local de la jeunesse et des sports ainsi que du président de l'Assemblée populaire communale de Yakouren.

Cette rencontre a été consacrée à la présentation de l'étude relative à la réhabilitation et à l'équipement de cette importante structure juvénile, appelée à devenir un espace moderne dédié aux activités de loisirs,

d'animation et d'épanouissement des jeunes.

Les participants ont insisté sur l'importance stratégique de ce projet dans le renforcement des infrastructures de proximité et dans l'amélioration des conditions d'accueil au sein des centres de vacances.

Le wali de la wilaya a salué cette initiative, mettant en avant la nécessité d'accélérer les procédures administratives et réglementaires afin de lancer les travaux dans les meilleurs délais.

Cette orientation traduit l'intérêt accordé par les autorités publiques à la jeunesse et leur volonté de mettre à sa disposition des espaces modernes adaptés aux nouvelles exigences pédagogiques, culturelles et récréatives.

À travers cette vaste mobilisation sur le terrain, l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse confirme sa détermination à réussir la campagne des camps d'été 2026 et à offrir aux jeunes Algériens des séjours de qualité dans des structures renouvelées, sécurisées et mieux équipées.

Cette dynamique témoigne également d'une nouvelle approche fondée sur la proximité, l'évaluation permanente des infrastructures et l'amélioration continue des prestations destinées à la jeunesse, dans le cadre d'une vision ambitieuse portée par le ministère de la Jeunesse pour faire des centres de vacances de véritables espaces d'épanouissement, de découverte et de citoyenneté.

**Abed MEGHIT**

## AÏD EL-ADHA 2026 L'Algérie transforme les peaux de moutons en levier industriel et écologique

À l'occasion de l'Aïd El-Adha 1447 de l'Hégire correspondant à l'année 2026, le ministère de l'Industrie a officiellement lancé une vaste campagne nationale de collecte des peaux de moutons sacrifiés, dans le cadre d'une stratégie visant à valoriser cette ressource souvent négligée et à l'intégrer dans le circuit de la production nationale.

Cette initiative traduit une volonté claire des pouvoirs publics de transformer un déchet saisonnier en véritable matière première capable de soutenir l'industrie locale, de créer de la valeur ajoutée et de contribuer à la préservation de l'environnement.

La cérémonie officielle de lancement de cette opération s'est tenue dans la wilaya de Boumerdes sous la supervision du secrétaire général du ministère de l'Industrie, Kheireddine Benaïssa, en présence de représentants des autorités locales, d'acteurs économiques ainsi que de professionnels du secteur du cuir et du textile.

À travers cette campagne, les autorités ambitionnent d'ancrer une nouvelle culture économique fondée sur la récupération et la transformation des matières réutilisables, tout en réduisant les pertes liées à la mauvaise gestion des peaux issues des sacrifices de l'Aïd.

Chaque année, des milliers de peaux sont jetées ou détériorées faute de collecte organisée et de sensibilisation suffisante, privant ainsi l'économie nationale d'une ressource stratégique susceptible d'alimenter plusieurs branches industrielles.

Le ministère de l'Industrie considère désormais cette matière comme un potentiel économique important pouvant renforcer les capacités nationales dans les domaines du cuir, du textile et de la fabrication de produits dérivés.

Cette orientation s'inscrit dans une dynamique plus large de promotion de la production locale et de réduction de la dépendance aux importations de matières premières utilisées par certaines industries manufacturières.

Les services du ministère ont insisté sur l'importance de préserver la qualité des peaux dès l'opération d'abattage, en recommandant aux citoyens d'éviter toute dégradation lors du dépouillement des moutons.

Les autorités ont également rappelé la nécessité de saler correctement les peaux puis de les sécher dans de bonnes conditions avant de les déposer dans les points de collecte spécialement aménagés à travers plusieurs wilayas du pays.

Cette campagne revêt également une dimension environnementale majeure.

En encourageant la récupération et la transformation des peaux animales, l'État entend limiter les déchets organiques abandonnés dans les espaces publics après l'Aïd, phénomène qui engendre souvent des nuisances sanitaires et environnementales.

L'opération vise ainsi à concilier valorisation économique et protection de l'environnement dans le cadre d'une approche fondée sur l'économie circulaire.

Les responsables du secteur soulignent que cette démarche pourrait, à moyen terme, ouvrir de nouvelles perspectives pour les industries du cuir en Algérie, notamment dans la fabrication de chaussures, de vêtements, de sacs et d'autres produits artisanaux ou industriels à forte valeur ajoutée.

Elle pourrait également contribuer à la relance de certaines filières traditionnelles liées au travail du cuir, tout en favorisant la création d'emplois et le développement des petites entreprises spécialisées.

En lançant cette campagne nationale à grande échelle, le ministère de l'Industrie affiche sa volonté de faire de l'Aïd El-Adha non seulement un moment de solidarité et de spiritualité, mais aussi une opportunité économique et industrielle capable de générer des bénéfices durables pour le pays.

**Abed MEGHIT**

## NÂAMA

## Plus de 600 consultations médicales effectuées en faveur des populations des zones éloignées

Plus de 600 habitants des zones reculées de la wilaya de Nâama ont bénéficié de consultations médicales, dans le cadre des caravanes médicales organisées par la direction de la Santé et de la Population, durant le mois de mai en cours, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette instance.

Cette initiative sanitaire, qui s'est déroulée du 2 au 13 mai, a concerné plusieurs regroupements de population éloignés et dispersés à travers les communes d'El Byoud, Assla et Kasdir, notamment les villages d'Abdelmoula, Belgrade, Daya Sidi Ahmed, Fougara et Bougara, entre autres.

Elle a ciblé différentes catégories d'âge, en particulier les enfants, les femmes, les personnes âgées et les malades chroniques, selon la même source.

Les consultations médicales réalisées dans le cadre de ces caravanes, organisées en coordination entre l'hôpital mère-enfant "Frères Rahmani", l'hôpital "Frères Chenafa" de Mecheria et l'hôpital "Kadri Mohamed" du chef-lieu de wilaya, ont couvert plusieurs spécialités, notamment la neurochirurgie, la chirurgie orthopédique, la pédiatrie médicale et chirurgicale, la rééducation fonctionnelle, les maladies respiratoires, ainsi que la gynécologie-obstétrique, au profit d'environ 200 patients.

Les autres interventions ont également concerné des spécialités telles que la médecine interne et la chirurgie générale, en plus de consultations psychologiques et de services d'accompagnement social pour certains cas, a ajouté la même source.

Ces caravanes médicales, organisées dans des conditions logistiques rigoureuses, comprenaient aussi des campagnes de don de sang, la distribution gratuite de médicaments aux patients, ainsi que des conseils et orientations médicales, en plus des campagnes de sensibilisation sur diverses maladies et les moyens de prévention.

Au moins 12 médecins spécialistes ont participé à l'encadrement de cette initiative sanitaire, aux côtés de médecins généralistes, de personnels paramédicaux, de sages-femmes, de nutritionnistes et de psychologues.

Des ambulances et des équipements médicaux ont également été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de l'opération.

Ces caravanes médicales visent à rapprocher les services de santé des habitants des zones éloignées et à garantir la prise en charge et l'accompagnement sanitaire nécessaires, notamment pour les cas de maladies complexes, selon les précisions fournies.

## MÉDÉA

## Les projets de CAC et du complexe mère et enfant connaissent un rythme d'exécution "appréciable"

Des projets de réalisation d'un centre anti-cancer (CAC) à Ouzera et d'un complexe mère et enfant à Médéa sont en cours de réalisation et connaissent un rythme d'exécution "appréciable", ont indiqué, samedi, les services de la wilaya.

Initiés dans le cadre du renforcement de l'infrastructure hospitalière dans la wilaya de Médéa, ces deux projets sont appelés à garantir une meilleure prise en charge des malades, une fois opérationnels, a-t-on fait savoir.

Selon la même source, le projet de réalisation du CAC d'Ouzera, à l'est de Médéa, affiche un taux d'avancement des travaux estimé à 90 %, et la phase d'installation des équipements destinés au traitement des cancéreux interviendra "prochainement".

En plus des services de radiothérapie et de chimiothérapie, le CAC abrite également des services de chirurgie, d'hémodialyse et de réanimation, ainsi que d'un service pour les urgences médicales, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, le projet du complexe mère et enfant, implanté au chef-lieu de wilaya, affiche un taux d'avancement de 46 %, notent les services de la wilaya qui précisent que des instructions ont été données par le wali, Djillali Doumi, lors d'une récente réunion consacrée au suivi de ces projets, afin d'accélérer le rythme d'exécution des travaux.

D'une capacité de 120 lits, le complexe mère et enfant est composé de blocs de chirurgie, de service de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie et de laboratoires d'analyses médicales, a-t-on détaillé.

D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétricaux, à la néonatalogie, à la chirurgie pédiatrique et aux urgences médicales, sont également prévus au sein de ce complexe, a-t-on souligné de même source.

APS

## RECRUTEMENT DES AIDES-SOIGNANTS Le ministère rassure les diplômés des écoles privées

Le ministère de la Santé a tenu à apporter des clarifications importantes concernant la situation des aides-soignants diplômés des écoles privées de formation paramédicale, réaffirmant sa volonté de trouver des solutions concrètes et progressives permettant leur intégration au sein des établissements de santé publics et privés.

Par Abed Meghit

Cette mise au point intervient après la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'informations laissant croire à une exclusion définitive de cette catégorie du recrutement dans les structures sanitaires publiques. Dans un communiqué explicatif, le département ministériel a souligné que certaines publications ont repris de manière partielle une réponse du ministre de la Santé adressée à un député, sans tenir compte des autres mesures et dispositifs envisagés pour accompagner les diplômés concernés.

Le ministère a ainsi insisté sur le fait que sa stratégie actuelle vise précisément à ouvrir des perspectives professionnelles à ces aides-soignants, dans le cadre d'une approche progressive fondée sur les besoins réels du secteur de la santé.

Afin de mieux cerner la situation de cette catégorie professionnelle, une vaste opération nationale de recensement a été lancée via une plateforme numérique spécialement dédiée aux diplômés des écoles privées de formation paramédicale.

Cette initiative permettra de constituer une base de données précise sur le nombre



de diplômés, leurs spécialités et leur répartition géographique à travers les différentes wilayas du pays.

Selon le ministère, cette démarche constitue une étape essentielle pour préparer les futurs mécanismes d'intégration et de recrutement, aussi bien dans les établissements publics que dans les structures privées de santé. L'objectif affiché consiste à adapter progressivement les recrutements aux besoins effectifs des établissements sanitaires et à la disponibilité des postes budgétaires.

Le ministère de la Santé affirme également que cette orientation s'inscrit dans une vision globale destinée

à renforcer la qualité des services médicaux et à améliorer la prise en charge des patients.

Les aides-soignants sont considérés comme un maillon important dans le fonctionnement des établissements hospitaliers, particulièrement dans un contexte marqué par l'augmentation des besoins en personnel qualifié.

Les autorités sanitaires souhaitent ainsi instaurer un équilibre durable entre les capacités de formation et les exigences du terrain.

Cette stratégie nationale vise également à assurer une meilleure répartition des ressources humaines dans les structures sanitaires réparties à travers le territoire national. Au

delà de la question du recrutement, cette initiative traduit également l'importance croissante accordée à la numérisation dans la gestion du secteur de la santé. La création d'une plateforme numérique de recensement représente une avancée vers

une gestion plus moderne et plus efficace des données relatives aux professionnels de santé. À travers cette démarche, le ministère cherche à rassurer les diplômés des écoles privées tout en affirmant sa volonté de construire une politique de recrutement équilibrée, capable de répondre à la fois aux attentes des jeunes diplômés et aux besoins réels du système national de santé.

## 4<sup>E</sup> JOURNÉE DE NÉPHROLOGIE PÉDIATRIQUE À ORAN

### Mise en avant de la prise en charge des néphropathies lupiques

Les participants à la 4<sup>e</sup> journée de néphrologie pédiatrique, organisée vendredi à Oran, ont souligné l'importance de la sensibilisation aux néphropathies lupiques chez l'enfant, mettant en avant le rôle déterminant du diagnostic précoce pour prévenir les atteintes rénales sévères.

Le président de la Société des Pédiatres de l'Ouest (SPO), organisatrice de l'événement, le Dr Kabouya Lamine, a indiqué que les communications présentées ont également abordé plusieurs maladies systémiques susceptibles d'entraîner des complications rénales graves, notamment le lupus érythémateux disséminé, une pathologie auto-immune touchant différents organes, dont les reins.

Il a précisé que les atteintes rénales liées au lupus figurent parmi les formes les plus sévères de la maladie, pouvant évoluer

vers une insuffisance rénale chronique en l'absence de diagnostic et de prise en charge précoces. Selon lui, certains enfants atteints peuvent nécessiter, à un stade avancé, le recours à la dialyse ou à la dialyse péritonéale, voire à une greffe rénale lorsque les conditions médicales le permettent.

Il a toutefois souligné que la vigilance face aux signes cliniques permettrait d'améliorer significativement le dépistage précoce, cette pathologie touchant majoritairement les filles.

De son côté, le chef de service de néphrologie pédiatrique de l'hôpital de Canastel, le Dr Hamida Abdelkrim, a indiqué, lors d'une communication présentée à cette occasion, que son service a recensé 36 cas de néphropathies lupiques enregistrés au cours des dernières années.

Le spécialiste a insisté sur

l'importance du diagnostic précoce, précisant que cette journée scientifique vise à renforcer les capacités des pédiatres dans l'identification des maladies auto-immunes susceptibles d'atteindre les reins chez l'enfant.

Il a expliqué que le lupus érythémateux disséminé reste difficile à diagnostiquer en raison de la diversité de ses manifestations cliniques, pouvant simuler des troubles rhumatologiques, neurologiques ou cardiaques.

Le Dr Bruno Ranchin, du CHU de Lyon, a pour sa part présenté une communication consacrée aux "actualités thérapeutiques des néphropathies lupiques" dans son établissement.

Les organisateurs ont rappelé que ce type de rencontres constitue un espace d'échange d'expériences autour des pathologies rénales pédiatriques et des modalités de prise en charge.

## PALESTINE

## Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 72.744 martyrs et 172.588 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.744 martyrs et 172.588 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de deux martyrs ainsi que 24 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures, a indiqué la même source, notant

que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre der-

nier, 857 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.486 autres ont été blessés, tandis que les corps de 771 martyrs ont été récupérés, selon la même source.

## MÉNINGITE

## Trois cas dans le sud de l'Angleterre, dont un décès



Une jeune personne est décédée et deux autres sont actuellement prises en charge à la suite de méningites dans le sud de l'Angleterre, a indiqué jeudi soir l'agence britannique de sécurité sanitaire, l'UKHSA.

"Un des cas a été

confirmé comme étant une méningite B et nous attendons les résultats d'analyses complémentaires", a indiqué l'agence, qui fait état, à ce stade, de trois cas d'infection de méningite à méningocoques chez "des jeunes" à Reading (sud-

ouest). "L'une des personnes est décédée", a-t-elle ajouté dans son communiqué, sans préciser l'âge ni le sexe de la victime.

Selon l'agence de presse britannique PA, la victime fréquentait un établissement secon-

daire, le Henley College, situé à Henley-on-Thames, dans l'Oxfordshire (sud de l'Angleterre).

Les deux autres personnes "reçoivent un traitement approprié" et des antibiotiques sont proposés aux personnes ayant été en contact avec les personnes infectées, détaille le communiqué.

Le sud-est de l'Angleterre avait été touché en mars dernier par une épidémie de méningite à méningocoques qui avait fait deux morts.

La plupart des cas étaient des cas de méningocoque B. Ils étaient liés à une boîte de nuit, qui a fermé ses portes depuis.

Un vaste programme de vaccination, concernant environ 5.000 étudiants, avait été lancé dans la foulée.

## EBOLA

## Une nouvelle épidémie confirmée dans l'est de la RDC (CDC Afrique)

Une nouvelle épidémie de maladie à virus Ebola a été confirmée dans la province de l'Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), avec plusieurs centaines de cas suspects signalés, a annoncé vendredi le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Des analyses préliminaires effectuées par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) ont détecté le virus Ebola dans 13 des 20 échantillons testés, a indiqué le CDC Afrique dans un communiqué, à la suite de consultations avec le ministère congolais de la Santé et l'Institut national de santé publique.

D'après les dernières informations disponibles, environ 246 cas suspects et 65 décès ont été rapportés, principalement dans les zones de santé de Mongwalu et de Rwampara.

Quatre décès ont été signalés parmi les cas confirmés en laboratoire, tandis que des cas suspects ont également été rapportés à Bunia, en attente de confirmation.

Le CDC Afrique s'est dit préoccupé par le risque élevé de propagation supplémentaire, en raison notamment du contexte urbain de Bunia et de Rwampara, des mouvements intenses de populations, de la mobilité liée aux activités minières à Mongwalu, de l'insécurité dans les zones touchées, des lacunes dans l'identification des contacts, des défis liés à la prévention et au contrôle des infections, ainsi que de la proximité des zones affectées avec l'Ouganda et le Soudan du Sud.

En réponse, le CDC Afrique a annoncé la convocation vendredi après-midi d'une réunion urgente de coordination de haut niveau avec les autorités sanitaires de la RDC, de l'Ouganda et du Soudan du Sud, ainsi qu'avec plusieurs partenaires clés, dont l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, les CDC américain, européen et chinois et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le "CDC Afrique se tient aux côtés du gouvernement et du peuple de la République démocratique du Congo dans leur réponse à cette épidémie," a déclaré Jean Kaseya, directeur général du CDC Afrique, soulignant qu'une coordination régionale rapide était essentielle compte tenu des mouvements importants de populations entre les zones affectées et les pays voisins.

## Le chef de l'OMS dit travailler avec la RDC pour maîtriser l'épidémie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) travaille et continuera de travailler avec la République démocratique du Congo (RDC) afin de maîtriser l'épidémie d'Ebola, a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse vendredi à Genève. Une nouvelle épidémie d'Ebola a été déclarée vendredi dans la province de l'Ituri, dans l'est de la RDC. "A l'heure actuelle, l'OMS a connaissance de 13 cas d'Ebola confirmés par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) à Kinshasa", a affirmé le chef de l'OMS. Des experts de l'OMS se trouvent actuellement en Ituri et travaillent en étroite collaboration avec les autorités sanitaires congolaises pour faire face à l'épidémie et la contenir, a indiqué Tedros Adhanom Ghebreyesus, ajoutant que d'autres experts de l'OMS spécialisés dans la communication des risques et l'engagement communautaire, la prévention et le contrôle des infections, les soins cliniques et la logistique rejoindront dans les prochains jours l'équipe de l'OMS déjà sur le terrain. L'OMS a par ailleurs acheminé des fournitures médicales et des équipements de protection destinés à la prévention et au contrôle des infections à Bunia, chef-lieu de l'Ituri. L'agence onusienne a également débloqué 500.000 dollars provenant de son Fonds de réserve pour les situations d'urgence afin de soutenir la riposte, toujours selon Tedros Adhanom Ghebreyesus. "L'OMS continuera de travailler pour aider la République démocratique du Congo à maîtriser cette épidémie d'Ebola, déploiera des ressources et travaillera avec des partenaires dans toute la région tout en les mobilisant, afin de contenir sa propagation et de prendre en charge les personnes touchées", a ajouté le chef de l'OMS.

APS

## HANTAVIRUS

## Mission scientifique la semaine prochaine à Ushuaïa pour découvrir l'origine de la contamination

Une mission scientifique argentine se rend la semaine prochaine à Ushuaïa d'où est parti le navire Hondius, pour rechercher l'éventuelle présence sur place de rongeurs vecteurs de l'hantavirus, espérant obtenir des résultats au plus tard d'ici un mois, a annoncé jeudi une autorité sanitaire locale.

"L'idée est de faire le prélèvement d'échantillons (de rongeurs) la semaine prochaine", a affirmé à la presse à Ushuaïa le directeur Epidémiologie de la province de la Terre de Feu, Juan Petrina.

Après analyses, "on suppose que les résultats devraient être prêts

dans les quatre semaines", a-t-il ajouté.

La ville touristique d'Ushuaïa, d'où est parti le 1er avril le navire de croisière sur lequel a éclaté un foyer d'hantavirus, se défend depuis deux semaines d'avoir été l'origine de la contagion du passager cas zéro.

Selon les autorités locales, l'hantavirus est absent de la province depuis que sa notification a été rendue obligatoire, il y a 30 ans.

Absent aussi, selon elles, le rat à longue queue, vecteur de la souche "Andes" de l'hantavirus, transmissible d'humain à humain.

"La situation épidémiologique de la zone n'a pas beaucoup changé", a souligné M. Petrina.

"Nous n'avons pas eu de cas (nouveau d'hantavirus). Or, 45 jours se sont déjà écoulés depuis le départ du navire".

Il a précisé que les lieux précis où doivent être réalisées les captures de rongeurs "n'ont pas encore été définis", mais sont en discussion entre la province et les scientifiques de l'Institut Malbran de Buenos Aires, référence argentine en matière d'réfectologie et d'épidémiologie, qui réaliseront la mission.

# SAISON HIVERNALE

## Pourquoi le froid et l'humidité nous fragilisent-ils ?

Froid excessif, humidité record et températures au plus bas malmènent notre organisme. Pas de doute, la météo influence notre santé. Heureusement, il existe des paradés.

### La météo influence notre état de santé

Mes rhumatismes se réveillent, il va sûrement pleuvoir... Depuis toujours, le bon sens populaire marie météo et santé. Les spécialistes en biométéorologie ont pu vérifier certaines de ses intuitions. Et si chaque saison a son « pic » de maux, petits ou grands, le mauvais temps, on s'en doute, n'est pas en reste. Normalement, notre organisme est capable de s'adapter aux conditions climatiques. Cependant, lorsque les changements sont trop importants, l'effort à fournir pour se mettre au diapason le fragilise. Il suffit rarement à déclencher une maladie. Il risque, en revanche, d'aggraver des pathologies qui y sont sensibles. Même si l'on accuse la canicule, comme en 2003, le froid fait plus de ravages. D'où ces mises en garde et conseils délivrés par les experts.

### Les épidémies sont plus fréquentes quand il fait froid

La majorité des rhumes, bronchites et angines ne se déclare pas quand le thermomètre est au plus bas, mais plutôt lors des variations qui accompagnent les changements de saison. « On ne sait pas pourquoi », reconnaît le Pr Daniel Vervoet, pneumologue. Peut-être parce que les premiers froids incitent à rentrer chez soi : ce confinement favorise la promiscuité et les contaminations. Et à la sortie de l'hiver, notre système immunitaire est souvent affaibli. »

### Comment se protéger ?

Ne pas trop chauffer, sinon le choc thermique est plus important quand on dort. Et cela diminue les capacités d'adaptation de notre organisme. La température idéale ? Environ 18 °C dans les pièces communes, 15 °C dans les chambres, comme au temps de nos ancêtres.

- Se couvrir la tête, car une grande partie de la chaleur corporelle se perd par la tête (30 % pour l'adulte, 80 % pour le nourrisson).

- Respecter les règles d'hygiène de base. Se couvrir la bouche et le nez lorsqu'on tousse ou éternue, et se laver les mains régulièrement.

- Renforcer son système immunitaire. Dormir assez, manger équilibré. Éventuellement faire pendant 2 à 3 semaines une cure de vitamine C ou de gelée royale.



### Le vent froid irrite les yeux sensibles

L'hiver est une saison délicate pour les yeux sensibles. En effet, l'air froid contient souvent beaucoup moins de vapeur d'eau que l'air chaud. Pour peu que s'y ajoute un vent sec, ceux qui ont déjà tendance à souffrir de sécheresse oculaire voient ce problème exacerbé. Parfois, de minuscules vaisseaux peuvent éclater dans l'œil, notamment lors des passages de l'extérieur vers un intérieur chauffé.

### Comment se protéger ?

- Porter des lunettes permet de limiter nettement ce désagrément.

- Appliquer des collyres (larmes artificielles) peut aider à supporter ces moments agressifs pour les yeux.

### L'humidité favorise les crises d'asthme

L'humidité amplifie les dangers liés aux basses températures. C'est vrai pour l'infarctus, mais aussi pour l'asthme, dont les crises sont volontiers déclenchées à l'effort.

En particulier à l'extérieur, car l'air froid inhalé peut déclencher un bronchospasme

(fermeture des bronches gênant la respiration). « Dans les maisons, l'humidité est surtout nocive pour les asthmatiques car elle favorise la multiplication des acariens et des moisissures, auxquels de nombreux patients sont allergiques », souligne le Pr Vervoet.

### Comment se protéger ?

- Toujours respirer par le nez en faisant du sport. Son rôle est justement de réchauffer l'air et d'en filtrer les impuretés.

- Prendre une bouffée de bronchodilatateur avant l'effort.

- Se débarrasser des acariens qui se nichent dans les vêtements d'hiver entreposés pendant plusieurs mois dans les penderies. Avant de s'en servir, nettoyer écharpes, cols roulés... à plus de 60 °C ou à sec s'ils ne supportent pas les températures élevées.

### La maladie de Raynaud se réveille quand il gèle

Rien de plus normal que d'avoir les mains et les pieds froids l'hiver. Ils sont peu enveloppés de graisse protectrice. Et, dès que le climat devient rigoureux, notre organisme diminue le calibre des petites artères situées dans les extrémités du corps. Ce qui permet de limiter la déperdition de chaleur et de garder les organes vitaux à la bonne température. Certaines personnes (en général des femmes jeunes) souffrent d'un trouble qui exacerbe ce phénomène : la maladie de Raynaud. La vasoconstriction se manifeste de manière excessive et se déclenche plus facilement. Lorsque le sang n'y circule plus, les doigts (parfois les oreilles, le nez le lobe des oreilles...) deviennent blancs, engourdis et dououreux, puis bleus, avec des fourmillements.

### Comment se protéger ?

- Porter des gants, évidemment, et deux paires de chaussettes l'une sur l'autre si nécessaire.

cessaire.

- Plonger les doigts dans de l'eau tiède permet d'abréger la crise.

- Consulter son généraliste si nécessaire.

Il pourra prescrire des médicaments facilitant la dilatation des petits vaisseaux.

Moins bouger aggrave l'état respiratoire. Le froid est l'ennemi des patients souffrant d'insuffisance respiratoire. Mais rester chez soi peut aussi avoir des inconvénients : rien ne dégrade plus la qualité de vie, quand on est atteint de bronchopneumopathie chronique obstructive (bronchite chronique), que le manque d'activité physique. Or, spontanément, on a tendance à moins sortir l'hiver et à moins marcher. Du coup, on « fait du gras », qui aggrave encore la situation.

### Comment se protéger ?

- Bouger, au moins à l'intérieur.

- On peut faire du vélo d'appartement plutôt que de la randonnée.

- Porter une écharpe devant le nez et sur la bouche afin de réchauffer l'air inspiré. L'air froid peut déclencher un bronchospasme et une aggravation.

- Prévenir les infections saisonnières. « Il faut se vacciner contre la grippe (tous les ans) et le pneumocoque », ajoute le Pr Vervoet, car une infection peut détériorer l'état respiratoire.

### Plus d'infarctus quand les températures baissent

À chaque vague de froid, on constate une surmortalité par infarctus du myocarde et accidents vasculaires cérébraux. Deux études à ce sujet ont été présentées lors du dernier congrès de la Société européenne de cardiologie, qui s'est tenu du 31 août au 4 septembre.

Elles montrent que les récepteurs cutanés au froid stimulent le système nerveux sympathique, qui accélère alors le rythme cardiaque. « Autrement dit, réchauffer le corps impose un travail supplémentaire au cœur », résume le Pr Jacques Mansourati, chef du service de cardiologie du CHU de Brest. De plus, quand le thermomètre descend, la tension artérielle grimpe et les facteurs de coagulation augmentent, ce qui favorise la formation des caillots.

### Comment se protéger ?

- S'habiller chaudement. Le plus efficace est de superposer trois ou quatre épaisseurs qui retiennent des couches d'air isolantes entre elles et que l'on « épiluche » selon les situations. Choisissez des vêtements en polyester ou en polyamide, car ils évacuent la transpiration.

- Suivre son traitement à la lettre si l'on est une personne à risque, et éviter les efforts physiques trop intenses. « Mais la moitié des victimes d'accidents cardiaques ne savent pas qu'elles ont les artères malades », précise le Pr Mansourati.

- À partir de 50 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes, il ne faut surtout pas se lancer brutalement dans des activités physiques sans avoir fait au préalable un bilan des coronaires (artères du cœur). »

### Premiers froids : gardons la forme

Ce que vous devez savoir pour renforcer votre système immunitaire et garder une forme olympique pendant tout l'hiver !

#### Bien manger, bien dormir

Adopter une alimentation saine, variée et équilibrée est une condition essentielle au renforcement de votre système immunitaire. Ainsi, vous aidez votre corps à mieux préparer ses défenses naturelles contre la grippe, le rhume, etc. Pendant la saison hivernale, le choix de fruits et légumes est restreint, mais il est toujours possible de bien s'alimenter. D'après Marie-Laure Alby, médecin généraliste, « il y a toujours des légumes en hiver, comme les carottes, les poireaux, les pommes de terre, les choux... Côté fruits, ne faites pas l'impasse sur les oranges, clémentines et kiwis, précieuses sources d'énergie.

Pour faire plein de vitamines, préparez vos repas à partir de produits frais et de produits - les moins transformés possibles, indique Marie-Laure Alby. « Au marché, ou dans certaines grandes surfaces, on peut trouver des fruits et légumes de qualité. Je conseille par exemple de préparer ses soupes soi-même, ça prend peu de temps et c'est meilleur pour la santé. »

#### Bien dormir

Pour se sentir bien, il faut dormir suffisamment. Il faut écouter son corps, et « éviter, et je dis surtout ça pour les jeunes, de faire la fête toutes les nuits sans jamais récupérer », souligne la praticienne.

#### Se couvrir suffisamment

Pendant la saison froide, on a tendance à se couvrir et se découvrir très souvent. D'après Marie-Laure Alby, « il est très important de toujours s'habiller assez chaudement, et de bien se couvrir au niveau du cou ». Autre mesure à prendre : « Il n'est pas bon de surchauffer les pièces dans lesquelles on passe du temps, notamment au travail. »

#### Respecter les règles d'hygiène

Pour éviter la contagion, il convient de se laver régulièrement les mains, avant de manger, après avoir changé un enfant, après être allé aux toilettes, et après avoir pris les transports en commun. Pour protéger les autres, il est conseillé d'éternuer dans un mouchoir, qu'on jettera ensuite à la poubelle. Pour Marie-Laure Alby, « il faut se discipliner, et surtout redoubler de vigilance quand on est soi-même malade, ou qu'un proche l'est ». Et d'ajouter : « Cela n'est bien sûr pas seulement valable pour la saison de la grippe. »

#### Faire de l'exercice régulièrement

Une activité physique régulière renforce votre système immunitaire et prévient également l'accumulation de combattre le stress. Selon Marie-Laure Alby, « en ville, on peut marcher un peu plus, et descendre une station de métro avant son point d'arrêt ». L'objectif est de s'accorder des petits moments à soi, en se levant une heure plus tôt le matin par exemple », ajoute-t-elle.

#### Protéger sa peau

Le froid agresse la peau et la dessèche. « Il faut appliquer régulièrement une crème hydratante, comme une crème douce pour bébés », précise le docteur.

**Se faire vacciner contre la grippe en cas de terrain favorable**

Celles et ceux qui ont un système immunitaire affaibli doivent penser à se faire vacciner contre la grippe. Le vaccin est disponible dans les pharmacies depuis le 10 octobre. Comme tous les ans, les personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que celles qui souffrent d'une maladie de longue durée bénéficient d'une avance de frais. « J'encourage toutes les personnes concernées à se faire vacciner », indique Marie-Laure Alby. Elle ajoute : « Les tout-petits devraient aussi être vaccinés contre le pneumocoque, dès l'âge de deux mois. »

## DARTRES, GERÇURES, ROUGEURS

# Votre stratégie anti-froid

Dès que la température rechute, nos glandes sébacées se mettent en hibernation. Notre épiderme se déshydrate et des réactions épidermiques - c'est le cas de le dire - apparaissent : dartres, gerçures, rougeurs.

### Plusieurs couches de crème

Pourquoi rougit-on en passant du froid au chaud (et vice versa) ? Par que face aux changements brutaux de température, les vaisseaux sanguins réagissent par une perméabilité accrue.

La solution ? Une crème anti-rougeurs, spécialement conçue pour les peaux hypersensibles, réactives et intolérantes. De même, à la base du nez, autour et sur les lèvres, il faut appliquer un stick gras plusieurs fois par jour pour barrer la route aux gerçures. Et pour éviter la fausse note le soir du réveil, il est indispensable, à chaque lavage, d'enduire ses menottes avec une crème très, très riche. Quoi de plus décalé que des mains de Coney Island sur la robe de bal de Cendrillon ?

### Nettoyez en douceur

La toilette du visage doit s'effectuer matin et soir avec un produit sans savon. Autant que possible, on rince avec un spray d'eau thermale et on sèche en tapotant doucement avec un mouchoir en papier.

### Hydratez suffisamment

Si le soin hydratant choisi s'avère insuffisant, il ne faut pas hésiter à poser en dessous un sérum hydratant. Et à boire en suffisance pour éliminer les toxines. Un humidificateur d'air est indispensable si notre système de chauffage assèche trop l'air ambiant.

### Adaptez votre alimentation

En augmentant l'apport des antioxydants dans l'organisme, on l'aide à mieux se défendre contre les effets des



radicaux libres et de la pollution. Fruits, légumes, poissons gras, huiles de colza et d'olive, thé vert sont à inscrire à chaque menu, contrairement à l'alcool, le café et les épices qui dilatent les vaisseaux sanguins.

### Choisissez des produits doux

Si vous êtes adeptes des brosse à visage, des peellings et autres produits exfoliants ainsi que des bains (moussants)

trop chauds, mettez la pédale douce jusqu'au retour de la belle saison. Deux fois par semaine, rien de tel qu'un masque hydratant en tissu généreusement imprégné de sérum pour booster les réserves d'eau de vos cellules.

Côté crème de soin, on choisit un produit plus riche qu'à l'ordinaire : une crème hydratante qui a été habituée à une émulsion, une crème riche à la place d'une crème hydratante. Sans zapper la crème de nuit, encore plus indispensable quand il fait froid !

## FROID AUX PIEDS

# Les bons gestes pour ne plus en souffrir

### Vous avez les pieds froids et rugueux

Plus épais que celui du visage mais mal vascularisé, l'épiderme des pieds devient rugueux et se fissure. Des chaussettes trop étroites favorisent la formation de durillons entre les orteils.

- Gomez-les deux ou trois fois par semaine à l'aide d'un savon exfoliant ou d'une pierre ponce au grain très fin. Ramollissez la peau dans l'eau du bain, puis frottez doucement, en insistant sur le talon et la voûte plantaire.

- Hydratez-les deux fois par jour avec une crème pour pieds secs, y compris entre les orteils.

- Préférez les chaussettes, mi-bas et collants en coton ou en laine. Et n'hésitez pas à tester les collants hydratants dont les fibres renferment des micro-capsules gorgées d'actifs humectants.

- Rendez-vous chez le podologue en cas de crevasses. Apparaissant assez très légèrement les bords et appliquez une compresse imprégnée de crème cicatrisante à base de vitamine A.



de grand froid, osez glisser de fins chaussettes en laine polaire : c'est divin !

- Attention : si vous pensez souffrir d'un syndrome de Raynaud (vos orteils deviennent soudainement froids, insensibles, blancs) n'hésitez pas à consulter un dermatologue qui pourra éventuellement vous prescrire des vasodilatateurs pour améliorer la circulation sanguine.

### Les bons réflexes

- Appliquez deux fois par jour une crème «pieds froids» aux effets vasodilatateurs.

- Adoptez des chaussettes à semelles épaisses, pour isoler le pied.

- Superposez collants et mi-bas ou des socquettes fines. Dans les boots, les jours



## 10<sup>E</sup> DIALOGUE ANNUEL DE HAUT NIVEAU L'ONU et l'UA signent une nouvelle déclaration de coopération

Une nouvelle déclaration visant à renforcer la coopération en matière de paix, de développement durable et de droits humains a été signée, mercredi à Addis-Abeba, entre les Nations unies et l'Union africaine, à l'occasion de la tenue du 10<sup>e</sup> Dialogue annuel de haut niveau entre les deux organisations.

Le document a été signée par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres et le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf.

Lors d'une conférence de presse, le SG de l'ONU a salué un partenariat "plus fort que jamais" entre les deux organisations, soulignant la nécessité de renforcer la coopération face aux défis communs.

S'agissant de la lutte contre le changement climatique, Guterres a indiqué que l'Afrique pourrait devenir un "acteur majeur" dans le secteur des énergies renouvelables, estimant que d'ici



2040, "le continent pourrait produire jusqu'à dix fois plus d'électricité que ses besoins, entièrement à partir de sources propres", tout en alimentant les "600 millions d'Africains encore privés d'accès à l'électricité". Evo-

quant, à l'occasion, la situation en République démocratique du Congo (RDC), le chef de l'ONU a appelé à transformer les avancées des négociations en un cessez-le-feu immédiat et permanent, tout en soutenant les efforts de médiation menés par l'Union africaine, sous l'égide du Togo, pour parvenir à "une solution politique durable".

Le Dialogue annuel de haut niveau entre l'ONU et l'UA est une réunion stratégique majeure qui rassemble les dirigeants des deux organisations pour renforcer leur partenariat sur les questions cruciales en Afrique.

## L'ONU appelle à une réforme profonde du système international en faveur de l'Afrique

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a dénoncé les "injustices historiques et présentes" qui continuent d'entraver le développement de l'Afrique, plaçant pour une réforme "profonde" du système international en faveur du continent et à un soutien accru aux initiatives africaines.

S'exprimant, mercredi, à l'ouverture du 10<sup>e</sup> Dialogue annuel de haut niveau entre les Nations unies et l'Union africaine (UA) dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, le chef de l'ONU a affirmé que faire de l'Afrique une priorité relevait d'"un impératif politique et moral".

Il a, dans ce sens, salué les avancées enregistrées sur le continent, la Zone de libre-échange continentale africaine, les réformes de gouvernance ainsi que les initiatives visant à bâtir une nouvelle architecture financière africaine.

M. Guterres a toutefois insisté sur les injustices historiques qui continuent, dit-il, de peser sur le continent.

"Nous n'oublions pas l'héritage du colonialisme, de l'esclavage et du trafic transatlantique", a-t-il déclaré, réaffirmant son soutien aux demandes africaines de réparations.

Il a expliqué que les économies coloniales avaient été conçues pour exploiter les richesses africaines au profit des puissances coloniales et des économies du Nord, et non pour développer le continent.

Le chef onusien a également dénoncé "un système international façonné sans réelle participation africaine après la Seconde Guerre mondiale", qualifiant de "scandaleuse" l'absence de membres permanents africains au Conseil de sécurité des Na-

tions unies. Il a, par ailleurs, critiqué une "architecture financière mondiale qui punit l'Afrique", évoquant notamment le poids de la dette, les agences de notation et la répartition des droits de tirage spéciaux.

Sur le plan sécuritaire, M. Guterres a affirmé que plusieurs conflits africains avaient été aggravés par des interventions extérieures.

Il a notamment cité la Libye, affirmant que l'intervention militaire de 2011 avait contribué à déstabiliser durablement le Sahel et à favoriser l'expansion du terrorisme dans la région.

Concernant le Soudan, le SG de l'ONU a dénoncé les ingérences étrangères et les flux d'armes alimentant le conflit, compliquant "les efforts de médiation menés par l'UA", et mis parallèlement en garde contre le risque de voir se reproduire un modèle d'exploitation des ressources africaines dans le contexte de la transition verte et numérique.

L'Afrique dispose d'"atouts fantastiques" grâce à ses minéraux stratégiques, a-t-il souligné, avertissant toutefois contre un système où les ressources quitteraient une nouvelle fois le continent sans création de valeur locale. Pour M. Guterres, "le succès de l'Afrique est désormais essentiel pour le succès mondial". Il a estimé, à ce propos, que l'avenir du multilatéralisme et l'équilibre des relations internationales dépendaient largement de la capacité du continent à offrir des perspectives à sa jeunesse en pleine croissance.

Le Dialogue annuel de Haut niveau entre l'ONU et l'UA est une réunion stratégique majeure qui rassemble les dirigeants des deux organisations pour renforcer leur partenariat sur les questions cruciales en Afrique.

## SOMALIE L'ONU appelle à une action urgente pour prévenir la famine

Les agences humanitaires des Nations unies ont appelé vendredi à une intensification urgente de l'aide vitale afin d'éviter une crise alimentaire critique qui s'aggrave rapidement en Somalie.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont lancé cet appel, a annoncé Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

M. Haq a indiqué que, selon le dernier relevé du Cadre intégré de classification de la phase de

sécurité alimentaire, une insécurité alimentaire critique en Somalie touche six millions de personnes, soit près d'un tiers de la population, dont 1,9 million d'enfants, parmi lesquels 493.000 souffrent de malnutrition sévère.

Le porte-parole adjoint a déclaré que de multiples chocs aggravent la crise, notamment une grave sécheresse, l'insécurité, une aide humanitaire extrêmement limitée et les répercussions du conflit au Moyen-Orient.

"C'est également la première fois depuis 2022 que la Somalie est menacée par la famine - dans le district de Burhakaba, dans l'Etat du Sud-Ouest", a-t-il dit.

"En 2022, la famine avait été

évitée grâce à des interventions humanitaires massivement renforcées et soutenues à la suite de la plus longue sécheresse jamais enregistrée".

M. Haq a indiqué que l'aide humanitaire dans les zones les plus exposées était en train d'être renforcée, mais avec des ressources extrêmement limitées.

La couverture reste restreinte à l'échelle nationale, près de 90% de la population ne recevant que peu ou pas d'aide.

Le coordinateur humanitaire des Nations unies en Somalie, George Conway, a dit qu'il existait une fenêtre d'opportunité étroite mais cruciale dans les semaines à venir pour prévenir la famine grâce à une action humanitaire rapide et renforcée.

## SOUDAN L'armée reprend la station de "Khor Hassan" dans le Nil Bleu

L'armée soudanaise a annoncé, vendredi, avoir repris le contrôle de la station de "Khor Hassan", située au sud-est de la ville d'Al-Kourmok, dans l'Etat du Nil Bleu, dans le cadre des opérations militaires en cours sur l'axe sud de cet Etat.

Selon des médias locaux citant une source militaire, les forces armées sont parvenues à pénétrer dans le site ce vendredi, précisant que la station se trouve à environ 25 kilomètres d'Al-Kourmok.

Les Forces de soutien rapide avaient pris le contrôle, en avril dernier, de la ville d'Al-Kourmok ainsi que de positions avoisinantes, avant que l'armée ne lance des opérations de contre-offensive pour les reprendre.

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit armé opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), ayant fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

Selon les Nations unies, le conflit a entraîné le déplacement de plus de 12 millions de personnes, tandis que près de la moitié de la population fait face à une grave insécurité alimentaire.

## Près de 20 millions de personnes confrontées à une faim aiguë (IPC)

Environ 19,5 millions de Soudanais, soit plus de 40 % de la population, sont confrontés à une faim aiguë, alors que ce pays d'Afrique du nord-est reste le théâtre de la plus grande crise humanitaire et la plus importante crise de déplacements de population au monde, montrent les données du Cadre intégré de classification sur la sécurité alimentaire (IPC), publiées jeudi.

Les dernières données du Cadre intégré de classification sur la sécurité alimentaire (IPC), une initiative mondiale soutenue par l'ONU, sont légèrement inférieures à celles de l'automne dernier, qui s'élevaient à 21,2 millions de personnes.

Plus de 5 millions de personnes sont classées en phase 4 de l'IPC (urgence), tandis que 14 millions d'autres se trouvent en phase 3 de l'IPC (crise).

La situation devrait encore se détériorer au cours de la prochaine saison de disette, de juin à septembre.

Quelque 14 zones des Etats du Darfour du Nord, du Darfour du Sud et du Kordofan du Sud restent menacées par la famine, où 135.000 personnes sont confrontées à des niveaux de faim "catastrophiques".

"Ces zones sont classées en phase 5 de l'IPC le niveau dit de "catastrophe" marquée par des pénuries alimentaires extrêmes, la famine, des niveaux très élevés de malnutrition et des décès dus aux maladies ou à la malnutrition aiguë", détaille le document.

Cette évaluation repose sur "un scénario pessimiste mais plausible", marqué par une intensification des combats et de nouvelles restrictions à l'accès humanitaire ainsi qu'à la circulation des biens et des personnes.

Parmi les zones menacées par la famine pour la période de juin à septembre 2026 figurent certaines régions du Darfour du Nord qui accueillent les personnes ayant fui El Fasher, notamment Tina, Um Baru et Kernei.

Dans les zones précédemment classées en phase de famine (phase 5 de l'IPC) - les villes d'El Fasher (Darfour du Nord) et de Kadugli (Kordofan du Sud) -, l'amélioration relative de la sécurité alimentaire est largement attribuable au fait que les populations touchées par la faim extrême se sont déplacées vers d'autres localités, où elles ont, dans une certaine mesure, obtenu un meilleur accès aux approvisionnements humanitaires et commerciaux.

Ces progrès sont toutefois inégaux et ne s'étendent pas aux zones très isolées, telles que les localités d'Um Baru, Kernei et Tina, où les conditions restent désastreuses et sont probablement sous-estimées en raison de l'insécurité et du manque de données.

Par ailleurs, quelque 825.000 enfants devraient souffrir de malnutrition aiguë sévère.

Il s'agit d'une hausse de 7 % par rapport à 2025 et de 25 % par rapport aux niveaux d'avant le conflit (2021-2023).

Or, les difficultés d'accès et la poursuite du conflit - notamment au Darfour du Nord et au Kordofan du Sud - ont réduit l'accès aux traitements vitaux et la qualité des services, augmentant ainsi le risque de décès.

D'octobre 2026 à janvier 2027, toutes les zones exposées à un risque de famine en juin-septembre 2026 resteront menacées, à l'exception de la localité de Beliel au Darfour du Sud, où la récolte devrait apporter un soulagement global suffisant pour prévenir la famine.

## PALESTINE

## ONU : la Nakba ravive la douleur palestinienne et l'inquiétude face à la tragédie humanitaire de Ghaza

À l'occasion de la commémoration de la Journée de la Nakba, célébrée chaque 15 mai, l'Organisation des Nations unies a consacré une séance spéciale au siège des Nations unies à New York pour rappeler l'ampleur du drame vécu par le peuple palestinien depuis 1948 et alerter une nouvelle fois sur la catastrophe humanitaire qui continue de ravager la bande de Ghaza.



Par Abed Meghit

Réunis dans le cadre des travaux du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, diplomates, responsables onusiens et représentants palestiniens ont dressé un tableau particulièrement sombre de la situation actuelle dans l'enclave palestinienne, marquée par les destructions massives, les déplacements forcés et l'effondrement des infrastructures essentielles.

Prénant la parole devant l'assemblée, Khaled Khiari, sous-secrétaire général de l'ONU pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, a qualifié la situation à Ghaza de « catastrophe d'une gravité extrême ».

Il a souligné que depuis le 7 octobre 2023, la bande de Ghaza subit une dévastation sans précédent ayant entraîné le déplacement de plus de 85 % de la population, souvent à plusieurs reprises.

Le responsable onusien a rappelé que les bombardements et les opérations militaires ont provoqué la destruction de quartiers entiers, d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures vitales, tandis que les civils continuent de payer un lourd tribut

malgré l'existence d'un cessez-le-feu jugé fragile.

Selon lui, la poursuite des violences et des destructions risque d'aggraver davantage une situation humanitaire déjà qualifiée d'alarmante par plusieurs agences internationales.

Khaled Khiari a également réaffirmé la position constante des Nations unies selon laquelle la bande de Ghaza et la Cisjordanie, y compris Al Qods-Est, constituent une seule et même unité territoriale et politique.

Il a averti que toute tentative de traiter séparément ces territoires ne ferait qu'accroître la fragmentation palestinienne et prolonger l'instabilité dans la région.

Le président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Coly Seck, a lui aussi lancé un appel pressant à la communauté internationale.

Il a estimé que la situation actuelle ne saurait être assimilée à une véritable paix, déclarant que « moins de feu n'est pas la paix », en référence à la persistance des violences et des souffrances civiles malgré les annonces de trêve.

Le diplomate a insisté sur la nécessité d'instaurer un cessez-le-feu

permanent et de garantir un accès humanitaire total à la bande de Ghaza afin de permettre l'acheminement de l'aide aux populations touchées.

Il a également mis en avant l'ampleur des pertes matérielles subies par l'enclave palestinienne, évoquant des dégâts directs estimés à plus de 35 milliards de dollars ainsi que des besoins de reconstruction dépassant 71 milliards de dollars.

La séance a été marquée par un moment particulièrement émouvant avec le témoignage de la mère de Hind Rajab, une fillette palestinienne tuée en janvier 2024 à Ghaza.

Évoquant la mort de son enfant comme une « exécution brutale », elle a livré un récit bouleversant devant les représentants internationaux présents à la réunion.

Un extrait audio des derniers instants de la fillette a également été diffusé, suscitant une vive émotion dans la salle.

De son côté, le représentant permanent de la Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, a dénoncé ce qu'il considère comme une injustice historique et un crime de nettoyage ethnique visant le peuple palestinien.

Lisant un message du président palestinien Mahmoud Abbas, il a affirmé que la Nakba ne relevait pas seulement du passé mais qu'elle se poursuivait encore aujourd'hui à travers les événements vécus par la population palestinienne.

Cette réunion de l'ONU a ainsi ravivé le débat international sur la situation humanitaire et politique en Palestine, dans un contexte marqué par une pression croissante exercée sur les institutions internationales afin qu'elles renforcent leurs actions diplomatiques et humanitaires pour mettre fin à la tragédie qui continue de secouer Ghaza.

## ESPAGNE

## Pedro Sanchez retire l'Espagne de l'Eurovision 2026 et assume une position « du côté de l'histoire »

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, a provoqué une onde de choc sur la scène politique et culturelle européenne en annonçant que l'Espagne ne participera pas au concours Eurovision 2026 prévu à Vienne.

Une décision forte et hautement symbolique que le chef du gouvernement espagnol justifie par la nécessité, selon lui, de prendre une position morale face à la guerre menée contre la population palestinienne dans la bande de Ghaza.

Dans un message vidéo diffusé sur les réseaux sociaux, Pedro Sanchez a affirmé que « le silence n'est pas une option » face à ce qu'il a qualifié de guerre illégale et de drame humanitaire majeur.

Le dirigeant espagnol a déclaré que son pays ne pouvait rester indifférent aux souffrances vécues à Ghaza ainsi qu'aux tensions qui touchent également le Liban, estimant que les États européens doivent désormais faire preuve de cohérence entre leurs discours politiques et leurs positions dans les manifestations internationales.

Le Premier ministre espagnol a expliqué que la décision de boycotter l'Eurovision 2026 découle d'une conviction profonde selon laquelle l'Espagne se place ainsi « du bon côté de l'histoire ».

Il a insisté sur le fait que cette orientation repose sur des principes de responsabilité, d'humanité et de cohérence politique, dans un contexte où les débats sur le rôle des événements culturels internationaux prennent une ampleur croissante en Europe.

Cette annonce intervient alors que plusieurs voix politiques, artistiques et associatives à travers le continent réclament une réévaluation de la participation de l'entité sioniste à certaines manifestations culturelles et sportives internationales.

Depuis plusieurs mois, les appels au boycott se multiplient dans plusieurs capitales européennes, alimentés par les images de destruction, les pertes civiles et la détérioration dramatique de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza.

La position adoptée par Madrid marque une rupture majeure dans le paysage européen.

Rarement un chef de gouvernement européen avait exprimé avec une telle clarté un lien direct entre participation culturelle internationale et responsabilité politique face à un conflit international.

Pour de nombreux observateurs, cette décision risque d'ouvrir un débat plus large au sein des institutions européennes sur la place des manifestations culturelles dans les crises géopolitiques contemporaines.

Pedro Sanchez, déjà connu pour ses prises de position en faveur de la reconnaissance des droits du peuple palestinien, renforce ainsi l'image d'une Espagne cherchant à jouer un rôle diplomatique plus affirmé sur les questions humanitaires et internationales.

Son gouvernement considère que les événements culturels mondiaux ne peuvent être totalement dissociés des réalités politiques lorsque des populations civiles sont confrontées à des situations de guerre et de destruction massive.

Cette décision devrait également avoir des répercussions importantes sur le concours Eurovision lui-même, dont l'organisation pourrait être confrontée à une pression croissante de la part d'opinions publiques européennes de plus en plus mobilisées autour de la situation au Proche-Orient. Plusieurs analystes estiment déjà que le retrait espagnol pourrait encourager d'autres pays ou délégations artistiques à adopter des positions similaires dans les mois à venir.

Au-delà du cadre artistique, cette annonce illustre surtout l'intensification du débat européen autour des responsabilités politiques et morales des États face aux crises humanitaires internationales, dans un contexte où la guerre à Ghaza continue de susciter une vive émotion à travers le monde.

Abed M.

## ONU

## Jeanine Hennis-Plasschaert nommée secrétaire générale adjointe à la sûreté et à la sécurité

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a annoncé vendredi la nomination de la Néerlandaise Jeanine Hennis-Plasschaert au poste de secrétaire générale adjointe à la sûreté et à la sécurité, pour succéder au Canadien Gilles Michaud. Mme Hen-

nis-Plasschaert apporte à ce poste plus de 30 ans d'expérience dans la diplomatie, la médiation et la sécurité internationale, selon un communiqué publié par les Nations unies. Elle a servi depuis 2024 en tant que coordonnatrice spéciale des Nations unies

pour le Liban, après avoir été représentante spéciale du secrétaire général pour l'Irak et cheffe de la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (2018-2024). Mme Hennis-Plasschaert a été membre du Parlement européen (2004-2010) puis de la

Chambre des représentants des Pays-Bas (2010-2012) et ensuite ministre néerlandaise de la Défense en 2012. Gilles Michaud a été nommé en 2019 secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité, pour succéder à l'Australien Peter Drennan.

## IRAK

## Le nouveau Premier ministre Ali al-Zaïdi prête serment

Le nouveau Premier ministre irakien, Ali al-Zaïdi, a prêté serment jeudi soir dans la capitale Bagdad avec un gouvernement encore incomplet faute d'accord entre les députés sur plusieurs postes clés. Le Parlement a approuvé la nomination de 14 membres du gouvernement de M. al-Zaïdi, tandis que les votes sur les portefeuilles restants ont été retardés

en raison de négociations politiques en cours. Selon un communiqué du Parlement, 266 législateurs ont voté en faveur des 14 ministres lors d'une session présidée par le président Haïbat al-Halbousi. Parmi les candidats approuvés figurent Fouad Hussein, qui a conservé son poste de ministre des Affaires étrangères, Basim Mohammed Khudaïr, mi-

nistre du Pétrole, et Faleh al-Sari, ministre des Finances. Le vote sur d'autres ministères clés, notamment la Défense et l'Intérieur, a été reporté pour laisser davantage de temps aux consultations politiques.

Après le vote de confiance, M. al-Zaïdi et les 14 ministres nommés ont prêté le serment constitutionnel devant le Parlement.

## LAGHOUAT M<sup>me</sup> Bendouda préside l'ouverture du 12<sup>e</sup> Festival international du Samaa soufi

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, dans la soirée de jeudi, l'ouverture de la 12<sup>ème</sup> édition du Festival international du Samaa soufi (chant mystique) au Théâtre régional "Moudjahid Belkacem Fantazi" à Laghouat, dans une ambiance à la fois festive et spirituelle, en présence des autorités locales et d'invités nationaux et étrangers.



S'exprimant à cette occasion, la ministre a indiqué que ce rendez-vous culturel et spirituel constitue "une opportunité d'élever les âmes à des niveaux spirituels", se félicitant de la richesse de l'Algérie en matière de traditions spirituelles et historiques liées au soufisme et aux zaouïas.

Ce Festival du Samaa soufi "permet à la fois l'art raffiné, la pureté spirituelle et les nobles valeurs humaines", a ajouté la ministre, soulignant que cet art contribue à renforcer les valeurs de communication humaine entre Mouchids et artistes issus de différentes régions du monde.

Mme Bendouda a fait part, par ailleurs, d'une approche réformatrice sur laquelle travaille le ministère pour réorganiser les festivals culturels, en leur conférant une dimension économique, en plus de leur vocation culturelle et artistique, dans le but d'assurer une complémentarité et une efficacité aux différentes

manifestations. Et de préciser que cette démarche intervient en application des orientations du Président de la République visant à valoriser l'action culturelle, à préserver le patrimoine et à intégrer le potentiel culturel dans l'équation économique.

La ministre de la Culture et des Arts a salué, par la même occasion, les efforts du wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, et de l'ensemble des organisateurs de cette manifestation culturelle, saluant le choix du martyr Cheikh Sidi-Moussa Ben El-Hasen El-Derkaoui comme personnalité de cette édition du festival, présenté comme "un symbole de la conciliation entre les exigences du djihad et les impératifs du savoir".

De son côté, le commissaire du festival, Ahmed Benseghir, a indiqué que cette édition du festival, qui se poursuit jusqu'au 18 mai courant, a comme invitée d'honneur la République d'Egypte, en

hommage aux relations historiques et spirituelles entre les deux pays.

Il a ajouté que le thème de cette édition porte sur "Le Samaa soufi...mélodies du goût et de la gratitude, et significations de la sublimité et de la foi", tandis que le logo officiel s'inspire du patrimoine de la région de Laghouat, intégrant l'image du cheikh Sidi Moussa Benhassan, ainsi que le symbole de la "Khamsa" évoquant la paix et les cinq piliers de l'islam, et un des minarets du Caire (ère des Mamelouks), en référence au pays invité d'honneur.

Les activités du festival sont réparties entre le Théâtre régional "Moudjahid Belkacem Fantazi", la Maison de la culture "Tekhi Abdallah Benkeriou", le Centre de recherche en sciences islamiques et civilisations et l'Institut régional de formation musicale.

Elles englobent des soirées artistiques, des colloques, des ateliers de formation, des expositions d'artisanat traditionnel, ainsi que des circuits touristiques à Ain-Madhi et les ksour du Mzab à Ghardaïa.

Quelque 350 participants, dont 105 étrangers issus de 21 pays, dont la Libye, la Tunisie, la Palestine, la Turquie, l'Albanie, l'Espagne, l'Italie et l'Estonie, prennent part à cette édition du festival auquel sont attendus plus de 15.000 visiteurs, selon les organisateurs.

## EL BAYADH

### Le colloque sur le manuscrit amazigh, une opportunité pour lancer l'inventaire, le catalogage et la numérisation du patrimoine national (Assad)

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a affirmé vendredi à Boussemghoun (wilaya d'El Bayadh Sidi Cheikh) que le colloque national consacré au manuscrit amazigh rédigé en caractères arabes, prévu les 7 et 8 juin prochains dans la même commune, constitue une occasion importante pour engager une opération structurée d'inventaire, de catalogage et de numérisation de ce patrimoine national.

Lors d'une rencontre interactive avec des acteurs de la société civile et des associations culturelles, tenue dans le cadre des préparatifs de ce colloque intitulé "Le manuscrit amazigh, encre de l'identité et mémoire de l'histoire", M. Assad a lancé un appel aux familles et aux détenteurs de manuscrits amazighs à travers le pays, afin de les encourager à les mettre à disposition pour un inventaire scientifique rigoureux, leur classification et leur numérisation.

Il a souligné que ces documents constituent une composante essentielle de la mémoire nationale et une référence culturelle et scientifique majeure.

Il a précisé que la priorité actuelle réside dans l'inventaire de ce patrimoine manuscrit dans toute sa diversité locale, rappelant que cette rencontre constitue une première étape dans un processus scientifique supervisé par le Haut Commissariat à l'Amazighité, visant à fournir une matière de recherche aux universitaires et aux centres de recherche, et à renforcer la production académique dans ce domaine.

Evoquant les travaux en cours, il a également mis en avant les efforts déployés en matière de lexicographie, avec l'élaboration de dictionnaires monolingues et bilingues (amazigh-amazigh,

amazigh-arabe et amazigh-français), ainsi qu'un dictionnaire de plus de 65.000 entrées.

Il a indiqué que des dictionnaires spécialisés par variante amazigh sont en préparation, parallèlement au développement d'une plateforme numérique globale en partenariat avec des chercheurs et spécialistes en linguistique.

Le colloque, qui sera organisé en coordination avec des institutions officielles et des partenaires médiatiques, sera un espace d'exposition de manuscrits amazighs provenant de différentes régions du pays.

Il comprendra également des conférences et des ateliers spécialisés sur la restauration, la conservation et la numérisation, avec la participation de chercheurs, enseignants et experts, ainsi qu'un salon du livre amazigh réunissant plus de 450 titres.

Seront également présentés des travaux scientifiques primés lors des précédentes éditions du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes, ainsi que des publications du HCA et les actes de précédents colloques.

Des dons d'ouvrages seront remis à la bibliothèque principale de lecture publique d'El Bayadh "Chahid Erraq El Hadj" ainsi qu'à la bibliothèque communale de Boussemghoun.

En clôture de sa visite, les infrastructures et installations destinées à accueillir l'événement ont été inspectées.

Celui-ci sera accompagné d'un programme culturel et touristique visant à valoriser les potentialités patrimoniales des wilayas d'El Bayadh et d'El Bayadh Sidi Cheikh.

APS

## 78<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA Projection à Alger du long métrage "Palestine 36"

Le long métrage historique, "Palestine 36" d'Annemarie Jacer a été projeté, vendredi au Théâtre de l'ambassade de l'Etat de Palestine à Alger, en commémoration du 78<sup>e</sup> anniversaire de la Nakba (15 mai de chaque année), placée en 2026 sous le slogan de, "Nous ne partons pas, nos racines sont plus profondes que votre destruction".

La projection de ce long métrage, organisée par l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, s'est déroulée en présence du Chargé d'Affaires de l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Achraf Abu Amer, de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées en Algérie, ainsi que de cadres d'organismes officiels, d'universitaires et de plusieurs artistes.

M. Achraf Abu Amer est d'abord revenu sur "la genèse du processus systématique de dépossession des Palestiniens de leurs terres en 1936", énonçant la "chronologie des événements avec bilan chiffré à l'appui", pour arriver à l'actualité et dénoncer, les "abjections et la barbarie perpétrées à ce jour, par l'armée terroriste d'occupation sioniste, contre les civils palestiniens".

M. Achraf Abu Amer a ensuite rappelé le "soutien indéfectible que l'Algérie a toujours apporté à la cause palestinienne", remerciant à cet égard, "au nom de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, le Docteur Faiz Abu Aita, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement et le peuple algériens".

M. Abu Amer a également valorisé le "soutien moral, technique et artistique" que la ministre de la Culture et des Arts Mme Malika Bendouda a apporté à la représentation diplomatique palestinienne pour la réussite de cette commémoration, avec, a-t-il tenu à préciser, une "mise à disposition optimale de tous les équipements techniques nécessaires au bon déroulement de cette projection".

"Cette commémoration est un rappel qui sonne tel un puissant témoin de résilience qu'après 78 ans de la Nakba, le peuple palestinien demeure plus que jamais attaché à sa terre", a conclu M. Achraf Abu Amer.

Drame historique palestinien réalisé par Annemarie Jacer sur un texte de sa plume, "Palestine 36" (2025), fiction de 119 minutes tirée de faits réels, se déroule en 1936, une année charnière où les villages palestiniens se soulèvent contre la domination coloniale britannique.

La réalisatrice, Annemarie Jacer utilise de nombreuses archives pour documenter cette période qui a posé les bases de l'exode de 1948.

Le film est salué comme une leçon d'histoire sur les origines du conflit, mettant en scène dans un contexte de lutte anticoloniale judicieusement agrémenté par une bande son signée Ben Frost, une pléiade d'acteurs dont, Hiam Abbass (Hanan), Jeremy Irons (Haut-commissaire), Saleh Bakri (Khalid), Billy Howle (Thomas Hopkins) et Yasmine Al Massri (Khoulood) entre autres.

Présenté en avant-première mondiale au Festival international du film de Toronto 2025, "Palestine 36" a récemment représenté la Palestine à la cérémonie des Oscars 2026.

## ALGER

### Le court métrage "Le foulard" projeté

Le court métrage "Le foulard" du réalisateur algérien Laïd Djelloul, qui explore les épreuves de la société moderne et la résilience face aux obstacles de la vie quotidienne, a été projeté jeudi à Alger.

Présenté en avant-première à la cinémathèque algérienne, en présence du directeur du Centre algérien de la cinématographie (CAC), Adel Mekhalifa, ce court métrage raconte l'histoire d'un jeune couple, confronté aux épreuves de la vie quotidienne.

Produit par "Tayda Film", "Le foulard" porte sur scène les péripéties d'un jeune couple amoureux Sarah et Farid, incarnés respectivement par les comédiens Nora Babassa et Adlène Amazigh, qui assistent impuissants face au poids de la société. Fort d'une esthétique visuelle, notamment le cadrage et la qualité de l'image ainsi qu'une narration dense mais digeste, ce court métrage a réussi à travers une symbolique puissante, à traiter d'une réalité sociale avec ses contrastes. Présent à la projection, le réalisateur a souligné que son court métrage explore une "idée" à travers une histoire inspirée de la réalité sociale, en privilégiant le symbolisme et l'idée.

Evoquant des "contraintes financières" liées à la réalisation de son film, Laïd Djelloul a estimé que le format "court métrage" était un choix technique pour "mettre en lumière une idée avec une symbolique puissante et percutante".

# INTELLIGENCE ARTIFICIELLE La Chine lance une plateforme mondiale de services éducatifs basés sur l'IA

La Chine a annoncé mercredi le lancement d'une plateforme mondiale de services éducatifs basés sur l'intelligence artificielle (IA), visant à renforcer le partage des ressources éducatives de qualité à l'échelle internationale, à élargir l'accès aux ressources d'apprentissage numérique et à accélérer l'intégration des technologies de l'IA dans le secteur de l'éducation.



L'annonce a été faite à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'éducation numérique 2026, tenue dans la ville de Hangzhou, dans le cadre d'une mise à niveau élargie de la plateforme "Smart Education of China", désormais accessible dans quelque 220 pays et régions à travers le monde.

La nouvelle version de la plateforme comprend des services internationaux supplémentaires destinés à soutenir les en-

seignants, les étudiants et les apprenants tout au long de la vie en dehors de la Chine, notamment un centre d'apprentissage continu offrant des opportunités de formation permanente, ainsi qu'une communauté dédiée à l'apprentissage de la langue chinoise.

Ces nouveaux services devraient favoriser une participation internationale plus large et encourager les utilisateurs du monde entier à accéder aux

cours, ressources éducatives et réseaux d'apprentissage numérique via une plateforme unifiée. La Conférence mondiale sur l'éducation numérique 2026, organisée du 11 au 13 mai à Hangzhou, réunit des décideurs politiques, des experts en éducation et des spécialistes des technologies afin d'examiner les moyens de transformer les systèmes éducatifs grâce aux technologies numériques et à l'intelligence artificielle.

## ESPACE

### La Chine lance une fusée Lijian-1 Y13 pour mettre cinq satellites en orbite



La Chine a lancé vendredi une fusée porteuse Lijian-1 Y13 pour mettre cinq satellites en orbite, a rapporté l'agence de presse Chine nouvelle.

La fusée a décollé à 12h33 (heure de Pékin) depuis la zone pilote d'innovation spatiale commerciale de Dongfeng, dans le nord-ouest de la Chine, a-t-elle indiqué.

Elle a réussi à placer les satellites sur leurs orbites prévues, a-t-on précisé.

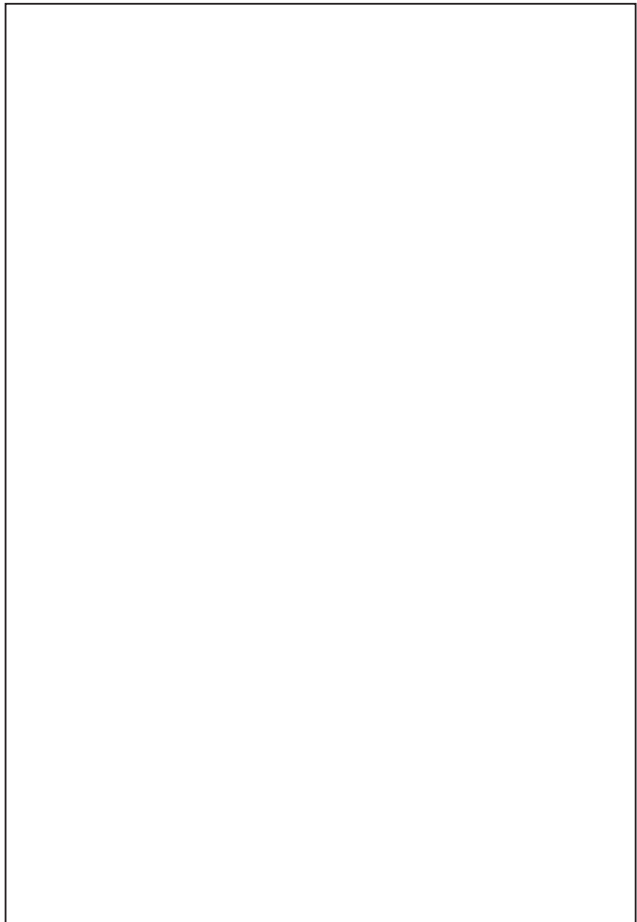
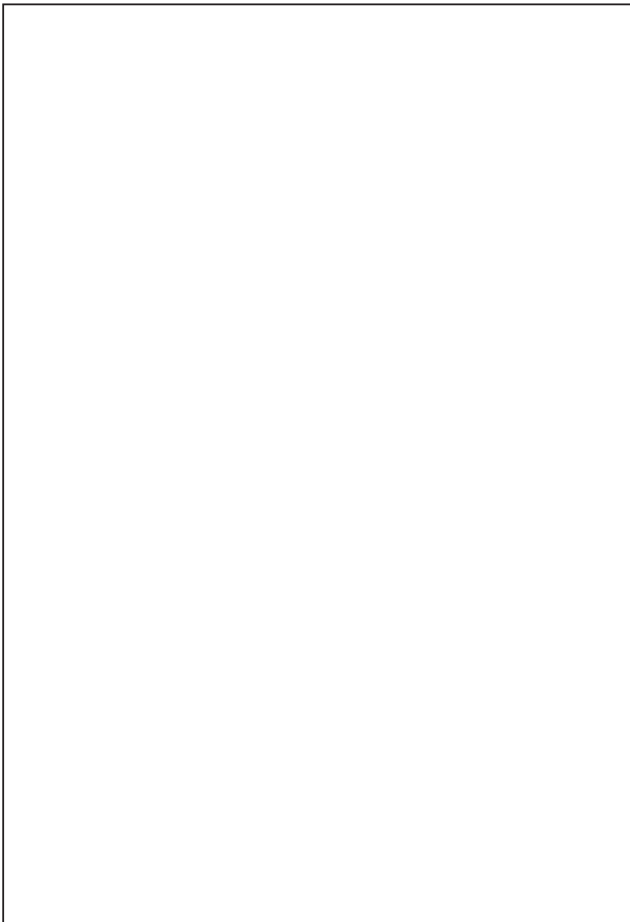
### Lancement avec succès d'une fusée porteuse Zhuque-2E Y5

La Chine a lancé avec succès jeudi une fusée porteuse Zhuque-2E Y5 depuis la zone pilote d'innovation spatiale commerciale de Dongfeng, dans le nord-ouest du pays, ont rapporté des médias locaux.

La fusée a décollé à 11h00 (heure locale) et son deuxième étage est entré sur l'orbite prévue, marquant ainsi le succès de la mission.

APS

## PUBLICITÉ







## JUDO / OPEN AFRICAÏN D'ALGER 2026

### Participation record de l'Algérie avec plus de 100 athlètes

Cent-huit judokas (messieurs et dames) représenteront l'Algérie au tournoi international "Open Africain d'Alger", prévu du 22 au 24 mai 2026, à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf.

Chez les seniors, l'Algérie a engagé 61 judokas (41 messieurs et 20 dames), alors que trente et un autres (19 garçons et 12 filles) concourront chez les cadets. La catégorie des juniors, quant à elle, sera représentée par seize athlètes (13 messieurs et 3 dames) suivant la liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs.

Outre l'Algérie, pays hôte de l'évènement, sept autres nations ont confirmé leur participation chez les cadets et les juniors, à savoir : l'Iran, la Côte d'Ivoire, la Russie, la Roumanie, la Tunisie, le Sénégal et l'Arabie saoudite. Chez les seniors, huit autres pays, dont l'Uruguay, le Canada, la Grande Bretagne, Malte, Madagascar, le Monténégro et la Bosnie Herzégovine ont confirmé leur participation, pour un total provisoire de seize nations.

La compétition débutera par les épreuves des juniors, prévues en une seule journée, le 22 mai, et qui seront directement suivies par les épreuves des cadets, programmées le lendemain, avant de laisser place aux épreuves des seniors, prévues le 24 mai, en clôture de la compétition. Le nombre "record" affiché par l'Algérie s'explique entre autres par le fait que la Fédération ait ouvert la participation aux clubs nationaux, à condition que les athlètes engagés figurent parmi les huit premiers au classement national, dans leur catégorie d'âge, ou qu'ils disposent d'une licence sportive pendant trois années consécutives.

"Il est possible également d'engager des judokas disposant d'une licence internationale FIJ", a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

## BASKETBALL / NATIONALE 1 DAMES (PLAY-IN)

### Le NB Staouéli décroche son billet pour les play-offs

Le NB Staouéli a décroché le dernier billet qualificatif aux play-offs du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames, en s'imposant devant le RC Bordj Bou Arreridj sur le score de 61 à 46 (mi-temps : 23-19), samedi à la salle OMS de Staouéli, dans le cadre du match décisif du play-in.

Battues mardi dernier par la JF Kouba (51-35) lors du premier match du play-in, les joueuses du NB Staouéli ont su réagir pour saisir cette seconde opportunité et valider leur qualification pour la phase finale du championnat. De son côté, le RC Bordj Bou Arreridj abordait cette rencontre avec un avantage psychologique après sa large victoire obtenue mardi face au FS Sétif (65-38) lors du second match du play-in, sans toutefois parvenir à confirmer.

Grâce à ce succès, le NB Staouéli rejoint les sept formations déjà qualifiées pour les play-offs, à savoir le Hussein-Dey Marines, leader de la phase régulière avec 50 points, le GS Cosider (49 pts), le MT Sétif (47 pts), l'USM Alger (47 pts), le MC Alger (44 pts), l'USA Batna (41 pts) ainsi que la JF Kouba.

APS

## HALTÉROPHILIE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026

### L'Algérie boucle sa participation avec six médailles

La sélection algérienne d'haltérophilie a bouclé sa participation aux Championnats d'Afrique 2026 (seniors), disputés du 10 au 16 mai à Ismaïlia (Egypte), sur un bilan de six médailles (2 argent, 4 bronze), marquées notamment par les performances d'Aymen Touiri et de Farès Touiri, auteurs de plusieurs podiums continentaux.

Engagé dans la catégorie des 110 kg, Aymen Touiri s'est distingué en décrochant le titre de vice-champion d'Afrique avec un total de 375 kg soulevés.

L'haltérophile algérien a remporté la médaille de bronze à l'arraché grâce à une barre de 165 kg, avant de s'adjuger la médaille d'argent à l'épaulé-jeté avec 210 kg. De son côté, Farès Touiri, engagé dans la catégorie des 94 kg, a enrichi le bilan algérien de trois médailles de bronze.

Le représentant algérien est monté sur la troisième marche du podium dans les spécialités de l'arraché et de l'épaulé-jeté, avant d'ajouter une troisième médaille de bronze au total général.

L'Algérie a pris part à cette compétition continentale avec quatre athlètes, (deux messieurs et deux dames). Outre Farès et Aymen Touiri, la sélection nationale était également représentée par Inès Idris (58 kg) et Douaa Bouabdallah



(77 kg). La sélection nationale ambitionnait de récolter un maximum de médailles lors de ces championnats d'Afrique, un objectif atteint relativement grâce aux résultats réalisés par les représentants algériens en Egypte.

## ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 (20 KM MARCHÉ)

### Souad Azzi offre une belle médaille de bronze à l'Algérie à Accra

L'athlète algérienne Souad Azzi s'est offerte à l'Algérie une nouvelle médaille continentale en décrochant le bronze dans l'épreuve des 20 km marche, samedi pour le compte de la cinquième journée des Championnats d'Afrique d'athlétisme 2026, qui se déroulent à Accra (Ghana).

Azzi a décroché la troisième place en bouclant la distance en 1h34:28, derrière

l'Ethiopienne Shugute Fonkamo Wubalem, sacrée championne d'Afrique avec un chrono de 1h33:31, et la Kényane Silvia Kemboi Jerono, médaillée d'argent en 1h33:44.

Cette nouvelle distinction permet à l'Algérie d'enrichir sa moisson continentale, quelques jours après la médaille d'or remportée par Zahra Tatar au lancer du marteau.

Déjà championne d'Afrique en titre, Tatar avait offert à l'Algérie sa première médaille d'or de cette édition 2026 des Championnats d'Afrique, organisés du 12 au 17 mai au stade de l'Université du Ghana, à Legon, dans la capitale Accra.

La délégation algérienne est représentée dans cette compétition continentale par dix athlètes, engagés dans plusieurs spécialités,

notamment les concours, le demi-fond et les épreuves de marche.

Considérés comme la principale compétition continentale d'athlétisme, les Championnats d'Afrique seniors réunissent les meilleurs athlètes africains dans différentes disciplines, dont les sprints, le fond, les relais et les concours.

## ATHLÉTISME

### Nouveau record national chez les U16/filles pour Serine Ahmed-Aïssa sur le 250 mètres/plat

La jeune athlète Serine Ahmed-Aïssa, sociétaire de l'Olympique Aïn Bénian, a établi un nouveau record national du 250 mètres/plat chez les moins de seize ans (filles), avec un

chrono de 32.95". Le précédent record était détenu depuis 1986 par l'athlète du NADIT, Nassima Mameri, avec un chrono de 33.03".

Dirivée par le coach Samir Saïdi,

Serine Ahmed-Aïssa a réalisé cette performance lors du Championnat U14 et U16 de la wilaya d'Alger, disputé dernièrement au SATO du stade 5-Juillet.

## ECHECS / OPEN MÉMORIAL ABDELHAMID-KHEDIM

### L'échéphile Bakhti Noureddine sacré à Oran

L'échéphile Bakhti Noureddine, de l'Association sportive "La Relève" d'Oran, a remporté le trophée de la 6e édition du tournoi Open mémorial Abdelhamid-Khedim des échecs, jeu rapide, qui s'est déroulé vendredi soir à la maison de jeunes Mokdad-Mohamed de Bir El-Djir (Oran).

Bakhti Noureddine a terminé premier au classement avec 8 points, devant Lazhar Azreug du club amateur Athletic Mouloudia de Chlef avec 7 points et Boudjourfa Adlane de l'AS "La Relève" d'Oran, qui a complété le podium avec 6,5 points.

Ce mémorial, disputé



selon le système suisse jeu rapide en neuf rondes à la cadence de 10 minutes, plus cinq secondes par coup joué,

a été jugé d'un niveau technique "élevé" par le directeur de la compétition, Oukid Aymen El Bachir.

Cette manifestation sportive d'une journée, organisée par l'Association sportive "La Relève" d'Oran des échecs, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran et la Fédération algérienne des échecs (FAE), un regroupé 77 messieurs échéphiles, issus de plusieurs wilayas du pays.

Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération algérienne des échecs et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran.

## LIGUE 1 MOBILIS / JS KABYLIE

# Après la grande déception de la saison, place au mercato

Après mi figue mi raisin en championnat, la coupe d'Algérie et la champions League Africaine cette saison direction de la formation de Djurdjura attaque le marché de recrutement cette saison avant même le rideau tombe la JS Kabylie, plusieurs joueurs quitteront le club cet été, marquant ainsi un tournant décisif dans la restructuration de l'effectif. En effet, ceux qui n'ont pas eu le rendement escompté cette saison ne seront pas maintenus pour la prochaine campagne.

Par F Menad

Cette décision, mûrement réfléchi par la direction, vise à injecter une nouvelle dynamique dans l'équipe pour viser plus haut. Cependant, la situation se complique pour les joueurs encore liés par contrat : un accord amiable doit être trouvé avec eux pour procéder à la résiliation de leurs engagements respectifs.

Ces footballeurs, qui ont encore des obligations contractuelles, devront être indemnisés financièrement afin de faciliter leur départ et d'éviter tout litige prolongé. Selon une source très proche du club, la direction kabyle adopte une stratégie pragmatique et méthodique : elle tentera d'abord de finaliser les recrutements prioritaires avant de se consacrer aux négociations avec les joueurs indésirables.

La raison en est limpide et stratégique – les responsables doivent sécuriser l'arrivée de nouveaux talents dans les postes clés ciblés avant de libérer quiconque sous contrat. Autrement dit, aucun départ ne sera acté tant que son remplaçant n'aura pas été officiellement assuré, évitant ainsi tout



vide préjudiciable dans l'effectif. Si, malgré les efforts, aucune formule de résiliation n'est trouvée avec certains joueurs, notre source laisse entendre qu'une option comme la mise à disposition sous forme de prêt pourrait être envisagée, permettant au club de se désengager temporairement tout en préservant ses finances.

### La direction déjà en pourparlers avec plusieurs joueurs

Les responsables de la JSK n'ont pas perdu une seconde et n'ont pas attendu la fin de l'exercice en cours pour se lancer dans l'opération recrute-

ment à bras-le-corps. Bien au contraire, ils sont déjà plongés dans des négociations avancées avec plusieurs joueurs pressentis pour renforcer l'équipe cet été, démontrant une proactivité exemplaire face aux défis de la saison. Parmi les recrues les plus avancées figure le milieu de terrain de l'ES Ben Aknoun, Badis Bouamama, qui est déjà

quasiment acquis par les Canaris. Il ne reste plus que la formalisation de la signature, tous les points relatifs à sa venue ayant été réglés dans les grandes lignes.

Un autre nom circule avec insistance : le défenseur du Club Africain, Toufik Cherifi, libre de tout engagement, qui aurait donné son accord de principe aux émissaires kabyles. Sauf un improbable renversement de situation de dernière minute, ce joueur talentueux devrait endosser le maillot jaune et vert lors du prochain exercice. Les responsables kabyles, conscients que tout repose sur un recrutement réussi, déploient tous leurs efforts pour convaincre les cibles en discussions.

Après la grande déception de la saison actuelle, où la JSK a manqué tous ses objectifs majeurs cette saison des coupes continentales au podium en championnat, leur unique ambition est de bâtir une équipe solide, compétitive et homogène pour rebondir en force l'année prochaine. Reste à savoir si ce pari audacieux portera ses fruits ; la réponse ne tardera pas à tomber dans les jours à venir.

F Menad

## INTER-RÉGIONS / USM BEL-ABBES

### Démission du président et son bureau

Le président de l'USM Bel-Abbes, Mehdi Djebbar, a annoncé sa démission ainsi que celle de l'ensemble des membres de son bureau, à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO), tenue jeudi soir à l'École régionale de football, à indiqué le club pensionnaire du championnat inter-régions de football.

Lors de cette assemblée, les bilans moral et financier ont été présentés aux membres de l'AG avant d'être soumis à un vote à bulletin secret. Les deux rapports ont finalement été rejetés à une large majorité des présents, a précisé la même source.

Sur les 48 membres ayant pris part au scrutin, 32 ont voté contre, 15 se sont prononcés en faveur des bilans, tandis qu'un bulletin a été annulé, selon la même source.

Par ailleurs, les membres de l'assemblée générale ont fixé au 4 juin prochain la date de l'assemblée électorale destinée à désigner un nouveau président appelé à diriger le club durant la prochaine étape. Le lieu du scrutin sera communiqué ultérieurement. En prévi-



sion de cette échéance, trois commissions ont été installées : la commission des candidatures, la commission des recours et la commission de passation de consignes.

Ancien pensionnaire de l'élite du football algérien il y a près de six ans, l'USM Bel-Abbes poursuit sa descente. Relégué successivement en Ligue 2 puis au troisième palier, le club a une nouvelle fois échoué, cette saison, à décrocher l'accession, et ce pour le troisième exercice consécutif.

## COUPE DU MONDE 2026

### La Côte d'Ivoire dévoile sa liste de 26 joueurs

Une liste de vingt-six noms a été dévoilée par la Fédération ivoirienne de football, ce vendredi, pour prendre part à la Coupe du monde de football aux États-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin au 19 juillet). La liste est composée de trois gardiens, huit défenseurs, six milieux et neuf attaquants. La Côte d'Ivoire figure dans le groupe E, avec l'Allemagne, l'Équateur et Curaçao. Un tirage favorable qui offre aux joueurs d'Emerse Faé de bonnes raisons de croire en une qualification pour les seizièmes de finale.

Après 2006, 2010 et 2014, c'est la quatrième fois que les Éléphants disputent un Mondial. Jamais, dans son histoire, la sélection ivoirienne n'a réussi à passer le premier tour.

C'est vers ce premier objectif que tourneront les Ivoiriens, qui lanceront leur compétition le 15 juin contre les Équatoriens.

La liste de la Côte d'Ivoire : Gardiens : Yahia Fofana, Mohamed Koné, Alban Lafont.

Défenseurs : Emmanuel Agbadou, Clément Akpa, Ousmane Diomandé, Guéla Doué, Ghislain Konan, Odilon Kossounou, Evan Ndicka, Wilfried Singo.

Milieux : Seko Fofana, Parfait Guiagon, Christ Inao Oulai, Franck Kessié, Ibrahim Sangaré, Jean-Michaël Seri.

Attaquants : Simon Adingra, Ange-Yoan Bonny, Oumar Diakité, Amad Diallo, Yan Diomandé, Evann Guessand, Nicolas Pépé, Bazoumana Touré, Elye Wahi.

## FINALE DE LA CAF 2026/ ZAMALEK - USM ALGER

### Un premier record de 4 millions de dollars en jeu

Le dernier acte de la Coupe de la Confédération 2025/26 se jouera samedi soir au Stade International du Caire, où la formation égyptienne du Zamalek SC accueillera l'équipe algérienne de l'USM Alger en finale retour de la compétition, à partir de (18h00 GMT) (19h00 algérienne), avec un premier record de 4 millions de dollars en jeu.

Au-delà du trophée introduit l'année dernière par la CAF, les deux équipes se disputeront une dotation record de 4 millions de dollars américains, la plus importante jamais attribuée dans l'histoire de la Coupe de la Confédération.

Cette manche retour décisif promet un affrontement de très haut niveau, avec à la clé une récompense historique ainsi qu'une place dans la gloire continentale. La CAF a alloué cette saison une enveloppe totale record de 48 millions de dollars à ses compétitions interclubs, dont 4 millions reviendront au vainqueur de la Coupe de la Confédération.

L'USM Alger se rend au Caire avec un léger avantage après sa victoire 1-0 obtenue lors du match aller à Alger le week-end dernier. Ahmed Khaldi avait inscrit le but décisif sur penalty dans le temps additionnel, offrant aux siens une courte avance avant cette seconde manche.



Le représentant algérien vise une deuxième consécration dans la compétition après son sacre de 2023. L'USMA pourra s'appuyer sur la solidité offerte lors du match aller ainsi que sur ses récentes bonnes performances dans cette compétition.

De son côté, le Zamalek devra renverser la situation devant son public pour espérer ajouter un troisième titre continental à ceux remportés en 2019 et 2024.

Entre prestige, fierté et enjeux financiers majeurs, toute l'Afrique du football aura désormais les yeux tournés vers Le Caire pour une conclusion qui s'annonce passionnante de cette édition 2025/26 de la Coupe de la Confédération.

APS

## MONDIAL-2026 La Tunisie dévoile la liste des 26 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe de Tunisie de football Sabri Lamouchi a dévoilé, vendredi, la liste des 26 joueurs retenus pour la Coupe du monde 2026 prévue du 11 juin au 19 juillet au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique.

La Tunisie évolue dans le groupe F avec les Pays-Bas, le Japon et la Suède.

Les Aigles de Carthage participent à la phase finale de la Coupe du Monde pour la 7<sup>e</sup> fois après 1978, 1998, 2002, 2006, 2018 et 2022.

### Liste des joueurs tunisiens :

- **Gardiens** : Aymen Dahmène (CS Sfaxien), Sabri Ben Hassan (Étoile du Sahel), Mouhib Chamekh (Club Africain)

- **Défenseurs** : Monatassar Talbi (Lorient), Dylan Bronn (Servette FC), Omar Rekik (NK Maribor), Adem Arous (Kasimpasa), Raed Chikhaoui (US Monastir), Yan Valery (Young Boys), Moutaz Neffati (IFK), Norrköping), Mohamed Amine Ben Hamida (Espérance de Tunis), Ali Abdi (Nice)

- **Milieux** : Ellyes Skhiri (Eintracht Francfort), Mohamed Hadj Mahmoud (Lugano FC), Hannibal Mejbri (FC Burnley), Rani Khedhira (Union Berlin), Anis Ben Slimane (Norwich City), Mortadha Ben Ouannes (Kasimpasa), Ismael Gharbi (SC Braga)

- **Attaquants** : Khalil Ayari (Paris-SG), Elias Achouri (FC Copenhague), Elias Saad (Hanovre 96), Firas Chaouat (Club Africain), Hazem Mas-touri (Dinamo Makhachkala), Rayan Eloulou (Vancouver Whitecaps), Sébastien Tounekti (Celtic).

## L'UNAF dévoile le calendrier des compétitions pour le deuxième semestre 2026

Le Comité exécutif de l'Union nord-africaine de football (UNAF), réuni vendredi dans la capitale égyptienne, le Caire, a arrêté le calendrier des compétitions de l'Union ainsi que les programmes des séminaires prévus pour le deuxième semestre 2026, dans le cadre des préparatifs aux prochaines échéances régionales concernant les différentes catégories et disciplines. L'UNAF a précisé sur son site officiel, que le programme des compétitions débutera par un tournoi qualificatif à la CAN 2027 des sélections nationales des moins de 17 ans en Tunisie, du 15 au 22 juillet 2026. Celui-ci sera suivi par le tournoi qualificatif de la Ligue des champions féminine africaine des clubs, prévu du 30 août au 8 septembre 2026, également en Tunisie. Il a également été décidé d'organiser le tournoi qualificatif à la CAN 2027 des sélections des moins de 20 ans en Egypte, du 21 septembre au 6 octobre 2026, parallèlement au tournoi qualificatif des sélections des moins de 17 ans qui se déroulera en Tunisie durant la même période.

Dans le cadre des compétitions de développement du football de base, l'Algérie accueillera en décembre 2026 les éliminatoires du championnat africain scolaire, garçons et filles, tandis que la Libye organisera un tournoi de futsal durant le même mois. L'Egypte accueillera également le tournoi "GIFT" réservé aux clubs champions féminins des moins de 17 ans. Sur le plan de la formation et de l'encadrement, le comité exécutif, lors de sa réunion à laquelle a participé le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a approuvé une série de séminaires et d'ateliers programmés pour le deuxième semestre de l'année en cours. Un atelier consacré à l'analyse technique sera organisé en marge du tournoi des sélections féminines des moins de 17 ans en Tunisie à partir du 15 juillet 2026. La Tunisie accueillera également un séminaire consacré à l'arbitrage du 19 au 21 octobre 2026, tandis que l'Egypte abritera au mois de novembre prochain deux séminaires portant sur la gouvernance dans la gestion sportive et la médecine du sport. Enfin, un séminaire sur la protection et la sécurité devrait être organisé en décembre 2026 en Algérie, en marge des éliminatoires du championnat africain scolaire.

APS

## CAN-2026 U17 (GR. D / 2<sup>E</sup> JOURNÉE) Les "Verts" lancent la préparation du prochain match face à l'Afrique du Sud

La sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) a repris vendredi les entraînements en prévision de son match face à l'Afrique du Sud, pour le compte de la deuxième journée (Gr. D) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, prévue dimanche à 17h00, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les joueurs ayant pris part à la rencontre face au Ghana ont eu droit à une séance de récupération terminée par un bain de glace, tandis que le reste de l'effectif a effectué une séance de travail ordinaire.

Lors de la première journée du rendez-vous africain, les cadets ont concédé le match nul (2-2) face au Ghana, alors que l'Afrique du Sud s'est imposée face au Sénégal (2-1). Au classement, l'Afrique du Sud occupe le fauteuil de leader avec 3 points, devant l'Algérie et le Ghana qui comptent un point chacun, alors que le Sénégal ferme la marche avec 0 point.

Seize sélections participent à cette 16<sup>e</sup> édition de la CAN U17 au Maroc, réparties en quatre groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux



quarts de finale. En parallèle, les huit nations qualifiées pour ce tour décrocheront automati-

quement leur ticket pour la Coupe du monde U17. Deux places supplémentaires seront également attribuées

à l'issue des matchs de barrage entre les équipes classées troisièmes de leur groupe.

## COUPE DU MONDE FÉMININ U20 Les 24 sélections connaissent leurs adversaires

Les 24 sélections qualifiées pour la 12<sup>e</sup> édition de la Coupe du monde féminine U-20, prévues en Pologne du 5 au 27 septembre prochain, connaissent désormais leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué dans la ville polonaise de Lodz, à l'initiative de la Fédération internationale de football (Fifa).

Le pays hôte, la Pologne, a été placé dans le groupe A aux côtés de l'Argentine, du Bénin et du Mexique, tandis que le champion en titre, la Corée du Nord, a été placé dans le groupe E avec la Colombie, le Costa Rica et le Portugal. La Coupe du

monde 2026 U-20 de la Fifa, qui sera le tout premier grand tournoi mondial féminin jamais organisé en Pologne, se déroulera dans quatre villes hôtes : Bielsko-Biala, Katowice, Lodz et Sosnowiec. Parmi les nouveaux

participants figurent le Bénin, l'Équateur, la Nouvelle-Calédonie, la Pologne, le Portugal et la Tanzanie. La Corée du Nord et les Etats-Unis tentent quant à eux de décrocher un quatrième titre, un record.

### Voici la répartition des groupes :

**Groupe A** : Pologne, Mexique, Argentine, Bénin  
**Groupe B** : Brésil, Angleterre, Canada, Tanzanie  
**Groupe C** : France, Corée du Sud, Ghana, Equateur  
**Groupe D** : Japon, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Italie  
**Groupe E** : Corée du Nord, Colombie, Costa Rica, Portugal  
**Groupe F** : Espagne, Nigeria, Chine, Nouvelle-Calédonie.

## ELIMINATOIRES CAN-2027 Tirage au sort mardi au Caire

Le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2027 (CAN-2027), prévu au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, aura lieu mardi au siège de la Fédération égyptienne de football, au Caire (13h00 algériennes), à l'initiative de la Confédération africaine (CAF).

Au total, 48 équipes, y

compris les trois pays organisateurs, participeront à ces éliminatoires dont le tirage au sort déterminera la répartition des sélections et les différentes trajectoires vers la phase finale, à l'issue de laquelle 24 nations décrocheront leur qualification pour la principale compétition du football africain.

Les éliminatoires se disputeront sur trois fenêtres du calendrier international FIFA, en amont du tournoi final prévu du 19 juin au 17 juillet 2027 : - Journées 1 et 2 : du 21 septembre au 6 octobre 2026 - Journées 3 et 4 : du 9 au 17 novembre 2026 - Journées 5 et 6 : du 22 au 30 mars 2027 Les 48 équipes seront

réparties en 12 groupes de quatre.

Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale. Dans les groupes comprenant l'un des pays hôtes, une équipe supplémentaire obtiendra également son billet pour la compétition.



## UNAF Walid Sadi participe à la réunion du Comité exécutif au Caire

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a pris part vendredi à la réunion du Comité exécutif de l'Union nord-africaine de football (UNAF), au Caire, à l'initiative de l'instance fédérale sur son site officiel. Le président de la FAF a pris part à cette réunion, en présence des principaux responsables des fédérations membres de l'UNAF, a précisé un communiqué de l'instance fédérale. Il assistera également à

la finale retour de la Coupe de la Confédération africaine qui opposera le Zamalek SC à l'USM Alger, samedi soir au stade international du Caire (19h00, heure algérienne).

L'USMA s'était imposée lors du match aller disputé samedi dernier au stade du 5-Juillet (Alger), sur le score de 1-0 grâce à un penalty transformé par Ahmed Khaldi dans le temps additionnel (90e+7).



## BRÉSIL AUCUN FAVORI AU MONDIAL POUR ANCELOTTI

À moins d'un mois de la Coupe du monde 2026, Carlo Ancelotti refuse de désigner un grand favori. Interrogé par Reuters, le sélectionneur du Brésil estime qu'aucune nation n'arrive sans faille avant le tournoi organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique. "Il n'y a pas d'équipe parfaite", a résumé l'Italien, citant notamment la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Portugal ou encore l'Allemagne parmi les grandes sélections avec "leurs problèmes". Pour Ancelotti, "ce n'est pas l'équipe parfaite qui remportera la Coupe du monde, mais celle qui fera preuve de la plus grande résilience". Le technicien a également regretté la pression grandissante autour des joueurs modernes : "La pression et l'inquiétude finissent par l'emporter sur la joie, l'énergie et la créativité des Brésiliens." Avant de rappeler l'objectif principal de la Seleção : "Il n'y a qu'un seul moyen de rétablir la hiérarchie dans le football, et c'est de remporter la Coupe du monde."

## PAYS-BAS DE LIGT FORFAIT POUR LE MONDIAL

Mauvaise nouvelle pour Matthijs De Ligt (26 ans, 13 matchs et 1 but en Premier League cette saison). Dans un communiqué publié ce vendredi, Manchester United a annoncé une opération du dos subie par son défenseur central, éloigné des terrains depuis le 30 novembre dernier. Le Néerlandais ne reviendra pas avant le "début de la saison 2026-2027", précise le club mancunien, actant ainsi son forfait pour la Coupe du monde 2026 avec les Pays-Bas. "Après six mois de traitement et d'efforts acharnés pour revenir au plus haut niveau, l'opération était la seule option qui restait. Je suis déçu de ne pas avoir pu aider l'équipe ces six derniers mois et, bien sûr, de manquer la Coupe du monde", a commenté le Batave sur Instagram.



## MAN CITY B. SILVA N'IRA PAS À BENFICA

En fin de contrat cet été, Bernardo Silva (31 ans, 36 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) quittera Manchester City à l'issue de la saison. Pour aller où ? Ce ne sera pas à Benfica, qui rêvait de son retour. "J'adorerais revenir mais à un autre moment... Je ne sais pas si Benfica me voudra encore à ce moment-là", a confié l'international portugais à Canal 11. La presse espagnole affirme que l'ancien joueur de Monaco a une seule idée en tête : rejoindre le FC Barcelone.

## MILAN ALLEGRI SUR LE DÉPART

Revenu sur le banc de l'AC Milan l'été dernier, Massimiliano Allegri se dirige déjà vers un départ à la fin de la saison, selon Le Corriere della Sera. L'entraîneur rossonero, insatisfait de l'atmosphère au sein du club et de sa relation avec le conseiller technique Zlatan Ibrahimovic, aurait déjà pris sa décision. Allegri pourrait retrouver un poste rapidement puisqu'il figure parmi les candidats évoqués pour prendre en charge la Nazionale, à la recherche d'un sélectionneur afin de remplacer Gennaro Gattuso.



## CHELSEA LES JOUEURS ATTENDENT XABI ALONSO

A la recherche d'un nouvel entraîneur pour la saison prochaine, Chelsea fait de Xabi Alonso sa priorité. Une piste très séduisante pour les joueurs du club londonien. Selon The Guardian, le vestiaire des Blues estime que l'Espagnol est l'homme idéal pour diriger l'équipe après le départ de Liam Rosenior. A ce jour, aucun accord n'a été conclu et Chelsea possède d'autres pistes en cas d'échec dans ce dossier (Andoni Iraola, Marco Silva, Oliver Glasner, Filipe Luis). De son côté, Alonso n'a pas encore pris de décision. L'ancien coach du Real Madrid souhaiterait obtenir des garanties sur certains points, notamment un droit de regard sur les transferts. Il pourrait également attendre de voir ce que Liverpool va faire avec Arne Slot. Un départ du Néerlandais n'est pas totalement à écarter, même si la tendance est plutôt de le voir rester sur le banc des Reds.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Fayçal Laouar**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »  
FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz  
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## DIPLOMATIE AFRICAINE

### Le Tchad salue le leadership continental du président Tebboune et le dynamisme du partenariat algéro-tchadien

Les relations algéro-tchadiennes connaissent une nouvelle impulsion portée par une volonté politique affirmée des deux pays de consolider leur coopération et d'élargir leurs perspectives de partenariat stratégique.



Par Abed Meghit

Cette orientation a été réaffirmée à N'Djamena à l'occasion de l'audience accordée par le Premier ministre tchadien, Allamaye Halina, au ministre algérien des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, au terme d'une visite de travail de deux jours effectuée au Tchad.

Cette rencontre de haut niveau a permis de mettre en avant la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et le Tchad, mais également la convergence de vues entre les deux capitales sur les grands enjeux africains liés au développement, à l'intégration régionale et à la solidarité continentale.

Le Premier ministre tchadien a tenu à saluer le rôle joué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, soulignant sa sagesse politique, son engagement constant en faveur du rapprochement entre les peuples africains ainsi que sa contribution active au renforcement des méca-

nismes de coopération sur le continent.

Le responsable tchadien a également mis en exergue la place de l'Algérie comme acteur majeur de la stabilité et du développement en Afrique, rappelant les efforts consentis par Alger pour accompagner les initiatives de solidarité et soutenir les projets favorisant la croissance et l'intégration économique des pays africains.

Cette reconnaissance traduit la considération dont jouit l'Algérie auprès de nombreux partenaires africains grâce à une diplomatie axée sur la concertation, l'entraide et le respect mutuel.

Dans ce contexte, Mahamat Idriss Déby Itno a transmis, par l'intermédiaire du Premier ministre tchadien, ses salutations fraternelles au président Abdelmadjid Tebboune, un geste symbolisant la solidité des liens de fraternité entre les deux nations.

Le Premier ministre tchadien a également adressé ses salutations au Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, tout en réaffirmant l'attachement de son gouvernement à approfondir davantage les rela-

tions bilatérales et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération économique et technique.

La visite de la délégation algérienne a été marquée par une forte représentation institutionnelle et économique, avec la participation du directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, Abed Hallouz, ainsi que des responsables d'entreprises nationales spécialisées dans les travaux publics et les infrastructures.

Cette présence illustre la volonté de l'Algérie de renforcer sa présence économique en Afrique et d'accompagner les projets structurants destinés à soutenir le développement du continent.

À travers cette dynamique, Alger et N'Djamena affichent leur ambition commune de bâtir un partenariat durable fondé sur la complémentarité, l'échange d'expertises et la coopération solidaire, dans un contexte africain où les défis du développement exigent davantage de coordination et de convergence entre les pays du continent.

## DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

### La présidente de l'Assemblée mozambicaine entame une visite officielle stratégique en Algérie



Une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre l'Algérie et le Mozambique s'est ouverte avec l'arrivée à Alger de la présidente de l'Assemblée de la République du Mozambique, Margarida Adamugi Talapa, pour une visite officielle de quatre jours à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali.

Cette visite s'inscrit dans une dynamique diplomatique visant à consolider les relations historiques entre les deux pays et à donner une nouvelle dimension à la coopération parlementaire africaine.

À son arrivée à l'aéroport international Aéroport international Houari-Boumediène, la responsable mozambicaine a été accueillie par le vice-président de l'APN, Mohamed Anouar Bouchouit, dans une atmosphère marquée par la cordialité et l'estime mutuelle.

Au-delà du caractère protocolaire, cette visite tra-

duit la volonté commune d'intensifier les mécanismes de concertation entre les institutions législatives des deux pays et de promouvoir un dialogue permanent autour des questions africaines et internationales d'intérêt commun.

Alger et Maputo entendent ainsi renforcer leur coordination sur les dossiers liés au développement durable, à l'intégration africaine et à la coopération Sud-Sud. Le programme de la visite prévoit plusieurs rencontres avec de hauts responsables de l'État algérien, notamment avec le président de l'APN, Ibrahim Boughali.

Ces entretiens devraient permettre d'examiner les moyens de développer les échanges institutionnels, de dynamiser la diplomatie parlementaire et de favoriser le partage d'expériences dans les domaines législatif, économique et politique.

La visite comporte également un volet économique, culturel et touristique à travers des déplacements vers plusieurs sites emblématiques du pays.

Cette démarche illustre la volonté des deux États de dépasser le cadre politique traditionnel afin de bâtir une coopération multidimensionnelle touchant plusieurs secteurs stratégiques.

À travers cette initiative, l'Algérie confirme une nouvelle fois son engagement en faveur du rapprochement africain et du renforcement des passerelles de coopération entre les institutions du continent, dans une vision reposant sur la solidarité, le dialogue et la promotion des intérêts communs des peuples africains.

Abed M.

## ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

### L'Algérie érige sa forteresse céréalière et consolide sa souveraineté alimentaire face aux turbulences mondiales

L'Algérie avance désormais avec assurance sur le terrain stratégique de la souveraineté alimentaire.

La campagne moisson-battage 2026 marque un tournant décisif dans la politique agricole nationale, portée par une mobilisation logistique sans précédent, une vision économique ambitieuse et une volonté politique affirmée de réduire durablement la dépendance aux marchés extérieurs.

Dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les menaces récurrentes pesant sur la sécurité alimentaire mondiale, le pays accélère sa transformation agricole pour bâtir un modèle résilient capable de protéger l'économie nationale et le pouvoir d'achat des citoyens.

Les chiffres engagés pour cette saison traduisent l'ampleur de l'effort consenti.

Pas moins de 1.200 camions ont été mobilisés pour assurer le transport du blé à travers les différentes régions du pays, tandis que 307 centres de proximité ont été mis à disposition pour le stockage des céréales.

Cette organisation logistique, soutenue par des ressources humaines qualifiées et un encadrement technique renforcé, témoigne d'une nouvelle approche de gestion du secteur agricole fondée sur l'efficacité, l'anticipation et la maîtrise des circuits de collecte.

La modernisation du dispositif national de récolte constitue également un levier essentiel de cette dynamique.

Plus de 1.100 moissonneuses-batteuses ont été déployées à travers le territoire national afin de garantir une récolte rapide et optimale.

À cela s'ajoute la formation de plus de 900 conducteurs spécialisés, menée en coordination avec le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Cette stratégie traduit une volonté claire d'intégrer les compétences humaines au cœur du développement agricole afin d'assurer la pérennité des performances réalisées.

L'investissement massif dans les régions du Grand Sud apparaît aujourd'hui comme l'un des choix les plus structurants de cette politique nationale.

Longtemps perçues comme des espaces difficiles à exploiter, ces vastes étendues deviennent progressivement de véritables pôles agricoles stratégiques grâce à l'exploitation rationnelle des ressources hydriques souterraines et à l'introduction de technologies agricoles modernes.

Les résultats obtenus dans la production céréalière confirment le potentiel considérable de ces régions appelées à jouer un rôle majeur dans la sécurité alimentaire du pays durant les prochaines décennies.

Cette progression spectaculaire de l'agriculture algérienne n'a pas échappé aux observateurs internationaux.

Le dernier rapport «Resilient Food Systems Index» publié en mars 2026 par le think tank britannique Economist Impact, en partenariat avec le groupe Cargill, place désormais l'Algérie au premier rang africain en matière de résilience alimentaire et au 32<sup>e</sup> rang mondial parmi 60 pays évalués.

Ce classement constitue une reconnaissance internationale des efforts engagés par l'État pour renforcer la solidité de son système alimentaire face aux crises mondiales.

L'étude ne se limite pas à la seule performance agricole.

Elle évalue la capacité des États à garantir un accès stable, abordable et sécurisé à l'alimentation à travers 71 indicateurs précis.

L'Algérie s'est distinguée par sa capacité à préserver la disponibilité des produits de base, à contenir les effets des fluctuations internationales sur le pouvoir d'achat et à maintenir des mécanismes d'approvisionnement efficaces malgré les perturbations mondiales.

Le rapport souligne également les progrès accomplis dans les domaines de la sécurité nutritionnelle, de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des risques environnementaux.

Ces performances illustrent la transition progressive du pays vers un modèle agricole intégré, capable de répondre aux besoins nationaux tout en renforçant les capacités de résistance face aux crises futures. L'importance économique du secteur agricole confirme cette mutation profonde.

En 2024-2025, l'agriculture est devenue le deuxième contributeur au produit intérieur brut national avec une production estimée à plus de 35 milliards de dollars.

Cette évolution reflète non seulement l'expansion des capacités productives, mais également la place stratégique qu'occupe désormais l'agriculture dans les politiques publiques de développement.

Dans un monde où les denrées alimentaires deviennent parfois des instruments de pression géopolitique, l'Algérie semble avoir pris la mesure des enjeux futurs.

Les tensions autour des corridors commerciaux, les conflits internationaux et les crises climatiques rappellent chaque jour la nécessité pour les nations de sécuriser leurs capacités de production.

À travers sa nouvelle stratégie céréalière, l'Algérie affirme sa volonté de bâtir une véritable citadelle alimentaire capable de préserver sa stabilité économique et sociale face aux incertitudes du monde contemporain.

Abed M.